

LE PROGRAMME ALSAT 2 EN VOIE DE CONCRÉTISATION

LES ETATS-UNIS AUTORISENT L'INDE À LANCER DES SATELLITES ALGÉRIENS

Lire en page 24

LES PRÉCISIONS DE L'ARPT

**AUCUNE
AUGMENTATION
DES TARIFS POUR
LES ABONNÉS**

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 739 Jeudi 13 août 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

En raison du nouveau week-end semi universel, *Midi Libre* informe ses lecteurs que leur journal ne paraîtra pas le vendredi 14 et samedi 15 août 2009

NOUVELLES DISPOSITIONS DU CODE DE LA ROUTE PUBLIÉES AU JOURNAL OFFICIEL

LE PERMIS EN JEU

Lire en page 3



Moh W. Midi Libre



Fouzi B. Midi Libre

BIDONVILLES À ALGER

L'AUTRE FACE DE LA CAPITALE

Lire pages 4 et 5

DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE

Louisa Hanoune : «Le gouvernement n'a pas à avoir honte»

Louisa Hanoune, qui s'exprimait hier lors d'une conférence de presse consacrée presque exclusivement à cette ordonnance, a abondé en superlatifs pour encenser ce texte de loi pourtant décrié par une partie de l'opinion publique et l'ensemble des organisations patronales.

PAR AMINE SALAMA

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) a fait montre de son étonnement à propos des commentaires et autres réactions négatives ayant accompagné la promulgation du contenu de la loi de finances complémentaires 2009, déjà en vigueur depuis le 26 juillet dernier.

Louisa Hanoune, qui s'exprimait hier lors d'une conférence de presse consacrée presque exclusivement à cette ordonnance, a abondé en superlatifs pour encenser ce texte de loi pourtant décrié par une partie de l'opinion publique et l'ensemble des organisations patronales. «Il y a des mesures très audacieuses» a-t-elle indiqué tout en s'étonnant dans la foulée du silence pesant de l'exécutif. «On n'a pas compris le silence du gouvernement qui ne s'est pas expliqué sur ce texte, ce d'autant que la majorité des mesures, très positives au demeurant, contribuent à la protection de l'économie nationale. Le gouvernement n'a pas à avoir honte. Le gouvernement doit, au contraire, communiquer, a-t-elle martelé. Et d'ajouter qu'«il y a d'importants correctifs en vue de limiter la facture de l'importation. Une facture, qui n'a cessé de



Louisa Hanoune, la secrétaire générale du Parti des travailleurs.

grimper devenant ainsi dangereuse pour les équilibres financiers du pays».

La secrétaire générale du PT a aussi, et par voie de conséquence, soutenu la disposition enjoignant aux banques de mettre fin à l'octroi des crédits à la consommation.

Une mesure qui a suscité une levée de boucliers de la part d'une partie des couches moyennes qui est désormais pénalisée puisque ne pouvant plus, à titre d'exemple, avoir accès à l'achat d'une voiture grâce à cette formule. «C'est une infime minorité», a déclaré Louisa Hanoune avant de s'écrier : «Nous ne sommes pas les défenseurs des concessionnaires véhicules». Elle a toutefois déclaré être en faveur de l'octroi par les

banques publiques mais avec des conditions de crédits à la consommation. Comme elle a souhaité le rétablissement de certains dispositifs en vue d'aider les consommateurs à subvenir à certains besoins en donnant l'exemple des ex-offices, dont certains étaient spécialisés dans la commercialisation des fruits et légumes et dont les prix étaient abordables.

Louisa Hanoune a aussi loué les mesures relatives à l'imposition du crédit documentaire comme seul moyen de paiement des importations et à l'annulation de la procuration dans les opérations de dédouanement des marchandises. Ces deux dispositions ont été sévèrement critiquées par les organisations patronales

qui ont mis en garde contre les dangers qui pèsent sur les entreprises nationales si de telles mesures sont maintenues.

«Où est le problème ?» s'est-elle interrogée en considérant qu'«il y a une mafia qui gangrène le commerce extérieur et l'économie nationale».

Louisa Hanoune a cité de nombreuses autres mesures positives dont celles, entre autres, relatives à la protection de la production nationale, à la lutte contre l'évasion fiscale, et à la promotion de la production agricole. «Il y a vraiment des mesures hardies concernant l'agriculture», a-t-elle affirmé. Elle s'est aussi déclarée en faveur de l'application, avec effet rétroactif, de la disposition relative à l'entrée du capital algérien à hauteur de 30% dans les entreprises qui font dans le commerce. Mais pour la secrétaire générale ces mesures doivent être accompagnées par la révision de l'accord d'association avec l'UE, de l'accord arabe de libre échange et de cesser toutes discussions avec l'OMC.

«Sinon ce sera un coup d'épée dans l'eau». Néanmoins Hanoune a critiqué les nouvelles mesures tendant à encourager la lutte contre le chômage et la promotion de l'emploi. «Ce ne sont pas des solutions durables, car ces formules consacrent la précarité», a-t-elle indiqué.

Par ailleurs elle a évoqué la tragédie des haraga qui «a pris une ampleur insoutenable» appelant au passage à l'annulation de la loi qui pénalise les jeunes qui tentent de quitter illégalement le territoire national. Dénonçant cette flambée des prix à l'approche du mois sacré du ramadhan elle a reproché au gouvernement de n'avoir pas pris des mesures pour stopper l'anarchie et la spéculation effrénée. Car pour elle, en effet, «le couffin du ramadhan est un scandale».

A. S.

ARCELOR MITTAL ANNABA

Plusieurs sociétés sous-traitantes ciblées par les services de sécurité

PAR RAFRAF MOHAMED

Vincent le Gouic, le nouveau patron d'Arcelor Mittal Annaba, mandaté par le conseil d'administration pour gérer et ficeler le dossier relatif aux entreprises sous-traitantes, dénoncé par des syndicalistes comme lourdement entaché de divers dépassements et autres irrégularités, aurait selon des sources proches de la direction générale, ordonné le déclenchement d'une vaste opération d'audit concernant certains marchés.

Il s'agit selon nos sources, principalement des contrats liés à des travaux d'électricité sur plusieurs secteurs de l'usine et aussi aux prestations de transport.

Le rapport remis par des syndicalistes à la nouvelle direction et aux services de sécurité cible particulièrement des entrepreneurs. Bailleurs de fonds du club de football dirigé par le président Menadi, en l'occurrence l'USMA, beaucoup d'entre eux, sont dans l'œil du cyclone des enquê-

teurs, qui les soupçonnent d'avoir des comptes à rendre à la justice, au delà de leur côté bon Samaritain au service de la cause sportive. On croit savoir qu'il s'agit surtout de surfacturation des travaux et des prestations au détriment de la trésorerie du complexe. D'où les question inévi-

tables a-t-il un rapport étroit entre l'action en principe désintéressée de mécénat au profit de l'équipe et l'octroi de marchés d'autre part ? Les donts octroyés sont-ils comptabilisés de manière transparente, les jours à venir vont, sans aucun doute, dissiper tous les mystères au tour de ses sra-

beuses affaires. «L'affaire Fellah et celle de la société indienne dont le superviseur a été condamné à 2 ans de prison ne sont que la face visible de l'iceberg, de grandes magouilles non encore révélées au grand jour existent juge un cadre supérieur de la boîte.

R. M.

DÉFENSE-COOPÉRATION

Les représentants de l'Algérie, du Mali, de la Mauritanie et du Niger réunis à Tamanrasset

PAR LAKHDARI BRAHIM

Une réunion de coordination entre les chefs d'état-major des forces armées de l'Algérie, du Mali, de la Mauritanie et du Niger, qui a débuté hier, se poursuit aujourd'hui à Tamanrasset au siège de la sixième région militaire, a indiqué le ministère de la Défense

nationale dans un communiqué.

Cette réunion s'inscrit «dans le cadre des efforts soutenus consentis par les hautes instances des pays participants, relatifs au renforcement des relations de coopération militaire et sécuritaire», précise-t-on dans le communiqué.

La rencontre sera «une occasion pour toutes les parties à l'effet d'aborder les

questions d'intérêt commun, échanger les points de vue et examiner ensemble les voies et moyens de consolider la coopération autour d'une lutte commune contre la criminalité qui sévit au niveau des bandes frontalières et, plus particulièrement, le terrorisme», conclut le communiqué du ministère de la Défense.

L. B.

DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2009

Tayeb Louh répond au patronat

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, a qualifié hier de «très positives» les récentes mesures instituées par la loi de finances complémentaire (LFC) 2009 et dont certaines s'avèrent être «dans l'intérêt» des employeurs.

PAR YOUNES DJAMA

En visite de travail et d'inspection au niveau de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) à Rouiba, Tayeb Louh a précisé, en revanche, qu'il n'était pas «dans l'intérêt des employeurs de dire qu'elles (les mesures) ne sont pas positives». Loin de fléchir devant les protestations des organisations patronales qui ont vivement contesté ces mesures que d'aucuns qualifient à tort ou à raison d'«impopulaires», Louh a ajouté que compte tenu de l'importante facture des importations (40 milliards de dollars annuellement), le gouvernement était dans l'obligation de prendre les mesures nécessaires à l'effet de stopper cette saignée.

De plus, explique Louh, ces mesures ont été dictées par un objectif «stratégique» en l'occurrence celui d'«encourager l'investissement national qui, lui, nous fait gagner une plus value et nous assure de l'emploi».

Aussi, ces mesures, ajoute Louh, visent le renforcement de la production nationale et la lutte contre la fraude, etc. Parmi les points ayant fait l'effet d'un séisme et ayant été à l'origine d'une levée de boucliers sans précédent de la part du patronat : la disposition relative à la suppression de la procuration pour les opérations d'importations, Tayeb Louh a indiqué que ce point «fera probablement» l'objet d'éclaircissement de la part des ministres du Commerce et des Finances notamment parce que ce point précis «a été mal interprété», a-t-il dit. Tayeb Louh invite les opérateurs à soumettre tous les points objets de litige lors de la prochaine Tripartite qui se tiendra avant la fin de l'année en cours.

A propos du week-end semi-universel, dont l'entrée en vigueur est pour demain vendredi, M. Louh a tenu à lever «toute confusion» ayant entouré cette question. Selon lui, l'article 33 de la loi 33-90 est clair et fixe le vendredi comme journée de repos hebdomadaire conformément à la réglementation internationale qui donne le droit au travailleur à une journée entière de repos. «Nous n'avons pas touché à cette loi. Mis à part cela, il faut qu'il y ait une distinction entre d'une part, le secteur économique et les administrations publiques», souligne Louh.

Et d'expliquer que la répartition des horaires de travail (40 heures), dans les administrations et entreprises publiques est régie par un décret qui fixe le travail du dimanche à jeudi. En ce qui concerne le secteur économique, la répartition des horaires de travail (en dehors du vendredi), sera fera selon les accords et conventions internes. Donc, pas de travail le ven-



Tayeb Louh, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

dredi. Quant au samedi, l'option de travail reste facultative.

Dans le cadre de la stratégie pour l'encouragement de la production nationale, Tayeb Louh a annoncé que la LFC 2009 renferme un certain nombre de mesures entrant dans le cadre de la nouvelle politique économique nationale, et dont certaines portent sur l'encouragement des investissements nationaux.

De même que d'autres mesures «importantes» visant la promotion de l'emploi ont été également prises. Dans ce cadre, M. Louh a annoncé qu'il a été décidé la prolongation de l'exonération de l'Impôt sur le revenu global (IRG) au profit des PME/PMI et qui sont créées dans le cadre des dispositifs ANSEJ et CNAC et qui emploient dans un premier temps 5 personnes. La durée sera portée de 3 à 5 ans à la faveur de la LFC2009.

Les entreprises économiques, qui emploient 100 personnes, bénéficieront de

la même mesure notamment en termes d'IBS. Toujours dans le cadre de l'encouragement de l'emploi, Tayeb Louh a annoncé qu'à la faveur de la LFC2009, le



Tayeb Louh a annoncé que la LFC 2009 renferme un certain nombre de mesures entrant dans le cadre de la nouvelle politique économique nationale, et dont certaines portent sur l'encouragement des investissements nationaux.



Fonds de l'investissement (FI) sera doté d'une enveloppe de 40 milliards de dinars au lieu de 20 milliards comme cela était le cas avant l'entrée en vigueur de la LFC2009. Ainsi, les craintes des banques

quant à un éventuel non recouvrement de leurs crédits n'auront plus lieu d'être, explique le ministre qui a rappelé, par la même occasion, que les organismes employeurs bénéficient depuis 2006, dans le cadre de la politique d'encouragement de l'emploi, d'exonérations fiscales et parafiscales variant entre 20 et 36% selon la qualité des demandeurs d'emploi et des régions. Mieux, à la faveur de la LFC2009, ces exonérations ont été «doublées» indique M. Louh qui a précisé qu'une moitié sera prise en charge par le gouvernement et l'autre moitié sera assurée par la sécurité sociale. En effet, de 34,5% du taux des cotisations dans les régions du Sud, la réduction a été portée grâce à la LFC 2009 à hauteur de 16,5% pour une période de 3 ans.

D'autres mesures versent aussi dans la même veine, à l'instar des aides attribuées par l'Etat aux organismes employeurs qui font travailler de jeunes universitaires. Ces aides se traduisent comme suit : 12.000 DA pour la première année, 10.000 DA pour la seconde et 8.000 DA pour la troisième année.

Outre l'encouragement de l'emploi, la LFC 2009 a également prévu des mesures pour encourager l'investissement en Algérie. Ces mesures consistent en différentes exonérations pour les opérateurs étrangers tout en les obligeant toutefois à consentir des investissements sur le sol

Ph. : Amine Ch/Midi Libre.

La liste des médicaments soumis aux Tarifs de référence (TR) élargie

Tayeb Louh a par ailleurs annoncé qu'au cours des toutes prochaines semaines, la décision sera prise d'élargir la liste des médicaments soumis aux Tarifs de référence (TR) et ce, entre autres, dans le but d'encourager les produits génériques.

Il invite à cette occasion tous les opérateurs à venir investir en Algérie car, a-t-il dit, ils y trouveront toutes les facilités, tout en prévenant que «tout ce qui a pour but d'augmenter l'importation au détriment de la création de l'emploi verra les portes les porter se refermer».

«Nous allons passer à la troisième liste qui sera publiée incessamment sur le site Web du ministère», a souligné Louh ajoutant que les opérateurs auront «le temps nécessaire» pour prendre leurs dispositions avant l'entrée en application de cette nouvelle mesure. Bonne nouvelle pour les retraités. Tayeb Louh a annoncé

hier en marge de sa visite avoir signé la décision portant revalorisation, à hauteur de 5%, des pensions de retraite au profit des 1.863.020 retraités. Ces derniers percevront 4 mois de rappel en une seule fois à la fin de ce mois d'août et à partir de septembre ils percevront leurs pensions de manière ordinaire, a précisé M. Louh.

Le montant annuel de cette revalorisation est de 6,6 milliards de dinars, dont 560 millions mensuellement et pour ce qui est du rappel l'enveloppe est de 1,6 milliard.

En l'espace de 8 ans (de 2000 à 2008), le montant cumulé des revalorisations ayant bénéficié aux retraités est de 50%. Le ministre a rappelé, à cet effet, la décision, prise en janvier 2009 par le président Bouteflika, d'augmenter de 5% les pensions des retraités dont les pensions ne dépassent pas 11.000 DA. Avec la

algérien. «Ces mesures tendent à renforcer et à augmenter la valeur ajoutée, mais aussi et surtout, visent à promouvoir davantage la création de l'emploi», affirme Louh. **Y. D.**

nouvelle revalorisation, les retraités auront bénéficié depuis janvier 2009 de 10% d'augmentation. Il est à souligner également que les retraités ont été exonérés à la faveur de la loi de finances 2008 et de la loi de finances complémentaire 2008 de l'Impôt sur le revenu global (IRG) concernant les pensions dont le montant varie entre 12 000 et 20 000DA.

Autre mesure «importante» en faveur des retraités, leur intégration dans le système de remboursement tiers payant. «Nous avons entamé l'application de l'accord avec le médecin traitant et la première frange que nous avons privilégiée a été celle des retraités. Aussi, nous avons choisi Annaba comme wilaya pilote en attendant que l'opération soit généralisée à toutes les régions du pays», a déclaré Tayeb Louh.

Y. D.

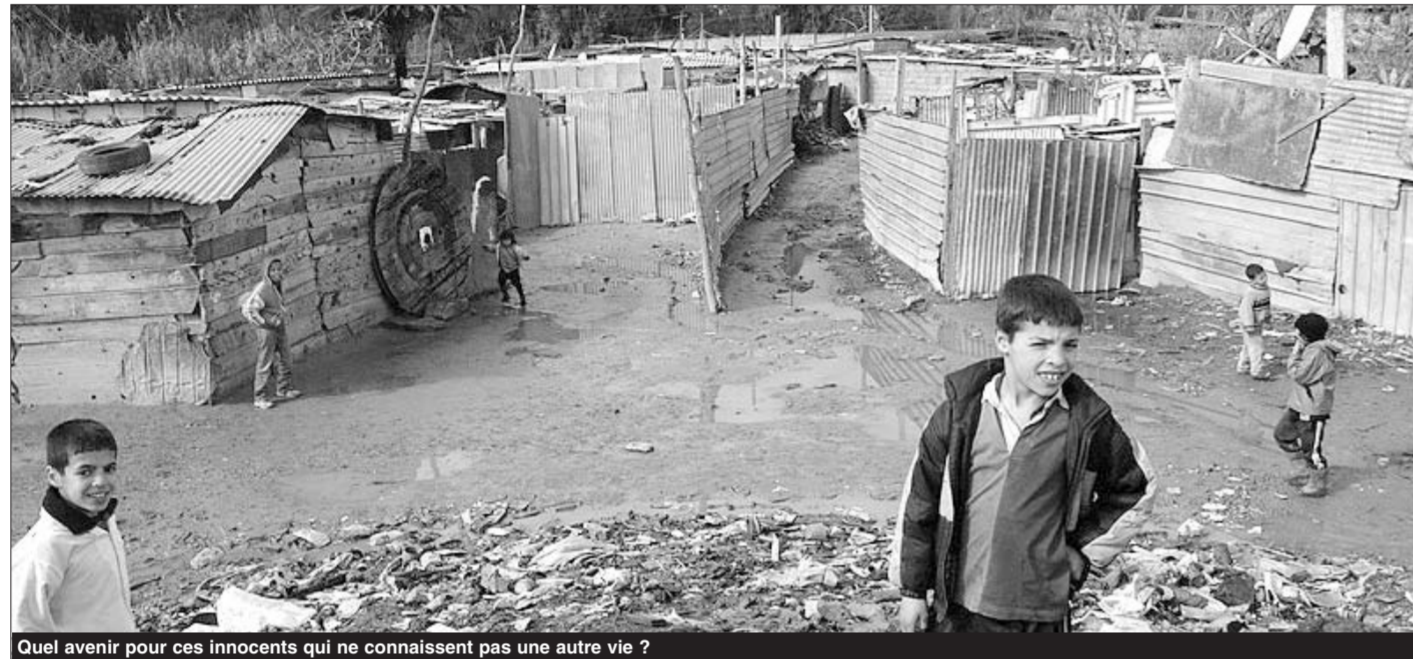
BIDONVILLES À ALGER L'AUTRE

Misère, crise du logement, insécurité dans les campagnes, cherté de la location, centralisation des administrations dans la capitale :

tout cela a fait que les bidonvilles ont proliféré et ont fini par ceinturer littéralement Alger qui ainsi est étouffée par ces excroissances.

PAR CHAFIKA KAHLAL

L'urbanisation rapide de l'Algérie, (61,5 % d'urbains en 2005 contre 31 % en 1966), couplée à l'absence d'une politique de la ville, durant ces trente dernières années, a favorisé le développement de l'habitat non réglementaire ou «gourbisation». À l'origine, le gourbi était la petite maison sommaire des campagnes algériennes, presque une cabane ; par extension ce terme désigne aujourd'hui les bidonvilles du pays. Alger à elle seule compte entre 3 et 4 millions d'habitants dont une large partie s'entasse dans les taudis du centre-ville. Mais les bidonvilles s'étendent aussi de plus en plus loin à la périphérie de la ville, au point d'empiéter sur les terres agricoles. Plus de 50.000 baraques sont recensées, dans leur grande majorité, dans la banlieue d'Alger, mais également dans le chef-lieu de wilaya, à l'image du centre de transit Zaatcha, situé dans la commune de Sidi M'hamed, El Biar, Ben Aknoun, Hydra et El Mouradia...



Quel avenir pour ces innocents qui ne connaissent pas une autre vie ?

Baraquements de tous les dangers

Ces constructions illicites ceinturent littéralement Alger, puisqu'elles sont enregistrées tant à l'Est, à l'Ouest, au Sud qu'au Centre. Ces baraques contiennent accueilli des centaines de milliers d'âmes qui attendent la solution à leur précarité. Dans les bidonvilles où règnent la promiscuité, l'insalubrité et divers maux inavoués, on serait tenté de croire que seuls des clochards ou des parias peuvent habiter entre ces planches et ces tôles ; mais la réalité est tout autre, et il est grand temps de dépasser ces préjugés : dans ces bidonvilles, il y a des hommes, des femmes et des enfants, que la vie n'a pas gâté.

Il faut comprendre ce c'est, souvent, la seule nécessité qui a poussé la plupart de ces familles à se réfugier dans ces conditions de vie inhumaines. Il y a bien sûr les autres : les profiteurs de la misère d'autrui ou ceux qui espèrent bénéficier d'un appartement, pour pouvoir le revendre, mais là est un autre sujet. Beaucoup de familles algéroises, après avoir longtemps lutté, n'ont pas eu d'autre choix que le recours à ces habitations, précaires.



Bidonville de Oued Smar.

« Des milliers de baraques construites en zinc, plaques métalliques, de planches en bois, débris en plastique et autres matériaux de récupération occupent, sur plusieurs kilomètres, le bord de la voie ferrée reliant Alger à Blida. Ce paysage, coupé en deux par le fameux Oued El-Harrach, est tout simplement cauchemardesque. »

Les oubliés de la vie !

Face au chômage dans les campagnes et l'insécurité qui y a longtemps régné, la capitale s'est rapidement transformée en véritable «eldorado» pour beaucoup de familles ayant quitté leur région, fuyant les groupes armés durant la décennie noire. Ces familles ont été contraintes de construire des refuges de fortune dans la banlieue d'Alger, et ont été rapidement rejointes par cousins, oncles et autres, des mariages ont été célébrés, des naissances fêtées, aujourd'hui et en dehors des leurs conditions de vie précaires, ces familles ont leurs repères dans la capitale et il est pratiquement impossible de leur demander de retourner chez eux. Cette situation a occasionné de très graves répercussions négatives sur l'esthétique de la ville.

«Celeste et Beaucheraye ont vu naître plusieurs générations

Les centres de transit «Celeste» de Béni Messous et «Beaucheraye» à Oued Koriche abritent plus de 1.300 familles et sont classés parmi les plus anciens bidonvilles d'Alger. «Celeste» au non si poétique abrite, aujourd'hui, près de 1000 baraques pour plus de 5.000 personnes, alors qu'il y a dix ans, leur nombre était à un peu plus de 2.000. Si les autorités aomunales étaient intervenus au moment opportun, la situation aurait pu être maîtrisée et ce site aurait été éradiqué de la commune de Béni Messous. Mais, faute de réactions (pour diverses raisons), la situation est alarmante aujourd'hui. Il est bon de rappeler que cela fait déjà plus de quarante ans que ce bidonville est implanté à Béni Messous, faisant de lui l'un des plus anciens centres de transit dans la ville d'Alger. Aujourd'hui, selon la wilaya d'Alger, il est urgent d'éradiquer ce lieu honteux. Tout comme Celeste, le centre de transit de la Beaucheraye situé à Oued Koriche est l'un des plus anciens sites bidonvilles de la capitale, puisque cela fait déjà plus de 50 ans qu'il existe. Aujourd'hui, ce lieu abrite plus de 300 familles vivant dans des conditions déplorables. Depuis 1958, ces familles ne cessent de lancer des appel de détresse aux responsables. Leur appel sera peut-être enfin entendu dans le cadre du programme d'éradication des sites de bidonvilles de l'Algérie.

Projet d'éradication, mais...

La wilaya d'Alger a initié un vaste projet pour l'éradication de ces sites de la honte, mais a-t-elle les moyens de sa politique,

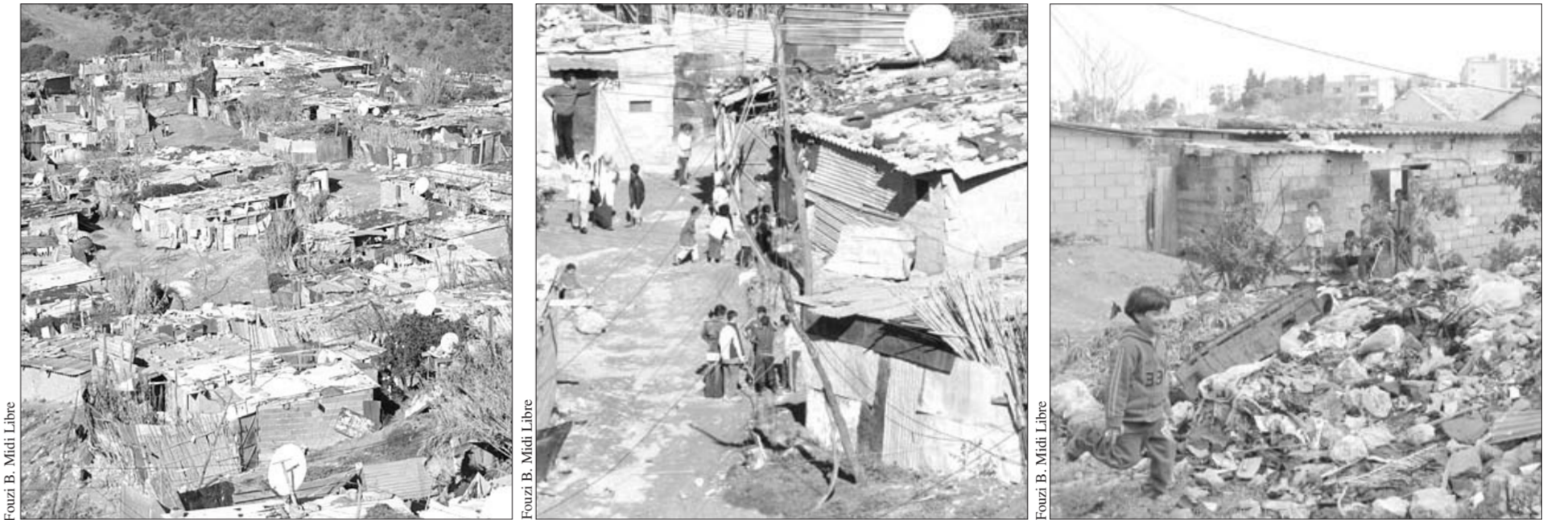
quand on sait que chaque jour des dizaines de familles algéroises viennent augmenter le nombre des sans-abri. En attendant, ces familles continuent leurs actions dans l'espoir de sensibiliser les autorités sur leur situation. Des centaines de familles ont d'ailleurs reçu des promesses de la part de trois ex-P/APC, qui leur avaient tous, promis un logement rapide dans des logements sociaux à Ain Bénian, mais aucune de ces promesses n'a été concrétisée.

Plusieurs sit-in ont été organisés par l'association «La Beaucheraye» devant le siège de l'APC de Oued Koriche, afin de réclamer le respect des promesses faites par les ex-maires de cette municipalité, mais jusqu'ici aucun écho !

Reheli, un site cauchemardesque, où prime la misère

À Reheli, Semmar, on a l'impression de se trouver dans un quartier de Bombay, pourtant nous sommes bel et bien à la périphérie d'Alger. La vue de cet immense bidonville agresse le regard. Des milliers de baraques construites en zinc, plaques métalliques, de planches en bois, débris en plastique et autres matériaux de récupération occupent, sur plusieurs kilomètres, le bord de la voie ferrée reliant Alger à Blida. Ce paysage, coupé en deux par le fameux Oued El-Harrach, est tout simplement cauchemardesque. Collées les unes aux autres, comme pour témoigner de la solidarité des habitants de ce quartier, certaines de ces supposées habitations sont occupées, en plus des humains, par des chèvres et des moutons qui broient les quelques herbes aux abords des ruelles étroites et tortueuses de Reheli. Quand l'été dessèche toutes les végétations, ces bêtes, se rabattent sur les débris divers qui jalonnent les alentours. Elles se nourrissent également des sachets en plastique et de papier journal. Des tas d'ordures et d'immondices ornent ce paysage pour le rendre encore plus hideux. Les habitants du bidonville de Reheli, ont tenté, à maintes reprises de rencontrer le wali, en guise de réponse ils ont eu droit à une opération de recensement qui mettra, peut-être, fin à leur calvaire qui dure depuis des décennies.

FACE DE LA CAPITALE



En attendant, ils continuent de subir les affres d'une misère sans nom, à 20 km du cœur de la capitale.

Ben-Aknoun, El Biar, Hydra rat-trapés par les gourbis...

Même les quartiers les plus chics abritent des bidonvilles, pratiquement aucun quartier algérois n'a été épargné à des degrés divers.

Difficile parfois d'imaginer que l'on se trouve à Alger, même dans les quartiers supposés les plus huppés de la capitale en découvrant leurs secondes faces. On est surpris en laissant derrière soi les villas cousues de découvrir à quelques mètres des taudis à Hydra, El Biar ou à El Mouradia. Occupent ces baraques de fortune depuis des années, des familles vivent dans des conditions pénibles. Insalubrité des lieux, manque de commodités, d'assainissement et d'électricité, tel est le lot quotidien d'une centaine de familles qui occupent lesdits gourbis. Ces derniers sont généralement construits en parpaing, en tôle et même en brique. Des égouts à ciel ouvert empestent l'atmosphère et risquent d'avoir de graves répercussions sur la santé publique, notamment en cette période de grandes chaleurs.

Îlot de désespoir au cœur des jardins cossus

La misère se dissimule même au cœur des communes les plus riches de la capitale. À l'exemple d'un petit îlot de désespoir situé à la croisée de trois quartiers... Hydra, El Mouradia, El Biar, en contre-bas de l'une des plus importantes ambassades étrangères en Algérie, celle des USA et juste au dessus de celle d'Afrique du Sud. Ce bidonville «existe depuis déjà plus de 25 ans», nous affirment ses habitants. Le quartier commence même à voir des maisons en dur, mais toujours dans un cadre informel. Ces familles vivent dans une misère totale et manquent des moindres commodités de vie, mais surtout avec la crainte de voir la démolition de leurs maisons. En effet cette opération a été décidée, selon un habitant, «depuis des mois mais elle n'a pas été appliquée, vu que des personnes «haut placées» habiteraient ces lieux». Certains habitants de ce quartier ont pris le risque de construire des maisons même s'ils savent que c'est illégal n'ayant aucun acte de propriété de terrain ou de permis de construire. «Moi je suis né ici et j'y ai vu naître mes enfants, donc c'est mon droit d'avoir une maison décente», nous dira un père de famille qui a érigé une «petite villa», «je sais que je n'ai pas de papiers. Si l'État veut me faire quitter ma maison, il n'a qu'à m'assurer, ainsi que pour ces milliers de per-

« On propose ces toits de fortune avec espace réservé à la voiture et jardin à des sommes considérables, de 200.000 DA jusqu'à 1 million de dinars, avec promesse d'un logement social, puisqu'il le courtier se chargera personnellement de les inscrire sur les listes des APC. »

« sommes, des logements décents qui préservent notre dignité de citoyens », ajoute-t-il. « Comme dans tous les autres bidonvilles, il y a aussi des opportunistes qui sont là juste pour doubler ou tripler le bénéfice d'un logement », nous affirme le président du comité de quartier.

Les négociants de la détresse humaine

Dans ces bidonvilles où l'on retrouve des familles dans le besoin et qui ne sont là que par malchance, on trouve aussi d'autres personnes qui font de bonnes affaires. En installant leurs habitations précaires, insalubres et non réglementaires, certaines familles ont pour objectif de bénéficier d'un nouveau logement dans le cadre de la lutte contre les bidonvilles lancée par les autorités du pays. Une stratégie adoptée par plusieurs milliers de familles qui, pour beaucoup d'entre elles, sont arrivées à leurs fins en bénéficiant de leur maison de rêve. Il est important de signaler que cette vague d'installation de baraques dans la capitale est devenue en quelque sorte un nouveau commerce pour certains réseaux. Ces derniers ont su profiter de cette occasion pour vendre à des prix très intéressants des milliers de baraques à Alger. Ces baraques sont cédées à partir de 180.000 DA à Saoula, jusqu'à 800.000 DA à Jazira, elles peuvent

être également louées à partir de 5.000 DA : le marché immobilier des bidonvilles est en plein boom. Des citadins ont acheté des baraques, indifférents aux rats, aux odeurs puantes et aux murs humides. Victimes bercées par l'espoir de décrocher un logement ou profiteurs surfant sur les défaillances de la politique de l'habitat. Une situation désolante « Je connais plusieurs personnes qui habitent ici avec moi dans ce bidonville, mais qui ont des logements et même des villas, mais ils sont toujours là pour faire de nos malheurs leur bonheur à eux », nous affirme Mourad cadre dans une société privée, né dans un bidonville à Ben Aknoun.

Le marché de la baraque en plein essor

Les samsar (courtiers) connaissent bien leur business. Celui d'un agent immobilier n'est pas particulier. Ses zones : les labyrinthes de gourbis de tôle et de parpaings où circulent rats, petits oueds d'eaux usées et odeurs nauséabondes. A des prix considérables, sans aucune assurance si ce n'est celle d'acheter un bien construit illicitement dans un environnement des plus insalubres. Aujourd'hui, les clients les plus demandeurs seraient, d'après M. Décrat, président du comité de quartier (bidonville), les nouveaux couples mariés. Ici on propose ces toits de fortune avec espace réservé à la voiture et jardin à des

sommes considérables, de 200.000 DA jusqu'à 1 million de dinars, avec promesse d'un logement social, puisqu'il le courtier se chargera personnellement de les inscrire sur les listes des APC. En effet, certaines familles n'hésitent pas à passer quelque temps dans ces maisons, le temps de bénéficier d'un logement social. Nous avons rencontré plusieurs couples vivant avec leur enfants ces bidonvilles de la capitale. « Je suis venu ici avec ma femme et maintenant j'ai deux enfants que j'espère voir grandir ici parce que la vérité ; là on est au cœur de la capitale mais en même temps, les charges nous reviennent beaucoup moins cher ici et cela parce que nous n'avons ni moyen ni électricité à payer », nous confie-t-il. À Saoula (près de Birkhadem), un résident dénonce un nouveau phénomène : « Quand on leur octroie des logements sociaux, les locataires les revendent pour revenir dans leurs taudis pour bénéficier d'un autre logement ». A ce sujet, le wali d'Alger, avait annoncé que si un nouveau locataire s'introduit dans un bidonville sans avoir été enregistré lors du dernier recensement, c'est tous les locataires du site qui seront exclus du logement social. Néanmoins, l'aspect miséreux de ces habitations, n'empêche pas la présence sur les lieux, de grosses voitures et d'assiettes paraboliques qui émergent des taudis. Ce contraste soutient la thèse de ceux qui disent que certaines familles ont vendu leurs logements et sont revenues dans les bidonvilles, afin de bénéficier de nouveaux toits lors de la distribution d'autres quotas.

Alger «ville sans bidonville» dans 5 ans ?

L'année 2014 est la date fixée par la wilaya d'Alger pour l'éradication de ces baraques. En effet, les services de la wilaya d'Alger comptent, à travers ce riche et prometteur plan (inscrit dans le Plan quinquennal), non seulement d'éradiquer ces baraques mais surtout interdire l'implantation de nouvelles, à l'avenir. Il est bon de noter que les autorités algériennes vont réaliser un quota d'un million de logements pour l'ensemble des wilayas du pays. Une partie de ces logements est destinée aux familles occupant des habitations précaires. Ces baraques, qui ont poussé comme des champignons ces dernières années (et continuent de proliférer) à travers la wilaya d'Alger, seront donc définitivement éradiquées d'ici à 5 ans au plus tard, du moins selon les différentes déclarations du wali d'Alger lors de différentes occasions.

NOUVELLES DISPOSITIONS DU CODE DE LA ROUTE PUBLIÉES AU JOURNAL OFFICIEL

LE PERMIS DE CONDUIRE EN JEU

Les nouvelles dispositions du code de la route décidées lors du dernier Conseil des ministres ont été publiées dans le Journal officiel du 29 juillet 2009.

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Ces mesures prévoient des sanctions allant de 2.000 DA d'amende, pour les petites infractions, à 10 ans de prison pour les infractions considérées comme délits. Ainsi, le nouveau texte institue le permis de conduire à points, sans pour autant l'existence de fichiers nationaux des permis de conduire cartes grises, le permis de conduire probatoire ainsi que du le brevet professionnel pour le transport public de voyageurs et de marchandises.

Les nouvelles dispositions classent les infractions aux règles de la circulation routière, selon leur gravité, en contraventions et délits. Les contraventions sont classées en quatre degrés. Celle du premier degré sont punies d'une amende forfaitaire de 2.000 DA à 2.500 DA. Les contraventions du 2e degré sont punies d'une amende forfaitaire de 2.000 DA à 3.000 DA. Les contraventions du 3e degré, sont punies d'une amende forfaitaire de 2.000 DA à 4.000 DA. Celles du 4e degré sont punies d'une amende forfaitaire de 4.000 à 6.000 DA. Elles concernent les contraventions aux dispositions rela-



Les chauffards traqués.

tives au sens imposé à la circulation, les contraventions aux dispositions relatives aux intersections de routes et à la priorité de passage, les contraventions aux dispositions relatives aux signalisations prescrivant l'arrêt absolu, et les contraventions aux dispositions relatives au franchissement d'une ligne continue.

Le nouveau texte de loi va plus loin que les contraventions. Il aggrave certaines infractions en les classant dans le registre des délits. «Est puni conformément aux dispositions du code pénal, tout conducteur qui, par maladresse, impru-

dence, inattention, négligence ou inobservation des règles de la circulation routière, commet un homicide et/ou des blessures involontaires».

Des peines d'emprisonnements pour...

A ce titre est puni d'un emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et d'une amende de 100.000 DA à 300.000 DA, tout conducteur en état d'ivresse ou sous

l'effet de substances ou de plantes classées comme stupéfiants qui commet un

homicide involontaire. Lorsque le véhicule ayant servi à commettre l'homicide

involontaire relève des catégories de poids lourds, du transport en commun, ou du transport de matières dangereuses, le conducteur est puni d'un emprisonnement de cinq (5) ans à dix (10) ans et d'une amende de 500.000 DA à 1.000.000 DA.

Les excès de vitesse, les dépassements dangereux ainsi que les manœuvres dangereuses qui occasionnent des homicides involontaires sont punis d'un emprisonnement d'un (1) an à trois (3) ans et d'une amende de 50.000 DA à 200.000 DA. Ces peines sont aggravées en cas de conduite d'un véhicule poids lourd.

Le conducteur dans ce cas est puni d'un emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et d'une amende de 100.000 DA à 500.000 DA.

La conduite en état d'ivresse ou sous l'effet de substances ou de plantes classées comme stupéfiants occasionnant un délit de blessures involontaires est punie d'un emprisonnement d'un (1) an à trois (3) ans et d'une amende de 50.000 DA à 150.000 DA. Quant au délit de fuite, les nouvelles dispositions prévoient des peines d'emprisonnement de six (6) mois à deux (2) ans et d'une amende de 50.000 DA à 100.000 DA. Les excès de vitesse sont, quand à eux, punis d'une amende de 10.000 DA à 50.000 DA. A titre d'information, les dépassements autorisés sont sur autoroute de 40 km/h, sur routes et en dehors des agglomérations de 30 km/h et en agglomération de 20 km/h.

T. L.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

DE PLUS EN PLUS DE MORTS

PAR FAZILA BOULAHBAL

Environ 100 morts ont été enregistrés, au niveau national depuis le 29 juillet dernier, par la Gendarmerie nationale. Mardi dernier, trois personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route, à Oued Khemisti (Tipaza). C'est ce qui a été annoncé hier par la cellule de communi-

cation de la Gendarmerie nationale. Les victimes appartiennent à la même famille (une jeune fille de 19 ans, son frère de 12 ans et leur mère). Elles étaient à bord d'un véhicule léger, lequel a été frappé de plein fouet par un camion roulant en sens inverse. Selon la même source, le conducteur aurait perdu le contrôle de son engin. Les éléments de la gendarmerie ont mis plus de trois heures pour

retirer les corps des malheureux du véhicule, transformé en un amas de ferraille sous le camion. Les corps des victimes ont été évacués vers la morgue de l'hôpital de Kolea.

La Gendarmerie nationale a donné déjà un bilan des décès atteignant 96 personnes ainsi que le nombre de 1.244 dans 650 accidents survenus entre le 29 juillet et le 4 août, au niveau national.

Selon la même source, la wilaya de Sétif occupe la première position avec 51 accidents, suivie de la wilaya de Tlemcen (35 accidents), Tipaza et Tiaret (27 accidents), Bouira et Mila (24 accidents), Chlef et Médéa (21 accidents), Alger (20 accidents), Oran, Béjaïa et Souk Ahras en dernière position avec (19 accidents).

F. B.

NOUVELLE ORGANISATION DE LA FILIÈRE AVICOLE

Producteurs, investisseurs et industriels se concertent

PAR AMAR AOUIMER

Une réunion a regroupé, mardi dernier, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, et les aviculteurs afin de discuter des voies et des moyens permettant d'organiser la filière avicole jusque-là livrée à elle-même alors que la filière lait a fait l'objet d'une réorganisation, qui laisse entrevoir une sortie de crise, selon la cellule de communication du ministère. Contacté hier, le responsable du service communication nous a affirmé que la rencontre entre les différents intervenants de la filière avicole s'est notamment articulée autour de l'ordonnement de la profession d'aviculteur afin de mettre de l'ordre dans ce secteur mal en point, ces derniers temps, en raison de l'anarchie qui y règne.

«La réunion qui s'est déroulée avant-hier entre le ministre de l'Agriculture et les différents acteurs de la filière avicole, les industriels, les investisseurs et les

producteurs, ainsi que les propriétaires d'abattoirs consiste à réorganiser la filière avicole, sachant que tout le monde travaille en rangs dispersés», nous a affirmé le responsable de la cellule de communication.

Il estime également que l'essentiel est d'organiser méthodiquement cette filière en précisant que «le but primordial de cette rencontre vise l'organisation de la filière et de trouver un terrain d'entente entre les différents acteurs afin d'organiser le domaine d'activités de ce secteur, assurer, ainsi, une production et arranger le consommateur qui va acheter le poulet ou les œufs à un prix raisonnable et encourager également les producteurs et les différents intervenants dans la filière». L'autre objectif recherché par les aviculteurs réside dans l'optimisation des gains, c'est-à-dire éviter les pertes sèches. Notre interlocuteur ajoute que «c'est la première réunion qui a eu lieu entre les deux parties et qui sera suivie d'autres réunions dans les prochains

mois car les aviculteurs veulent s'organiser entre eux d'abord au niveau des wilayas concernées. Ensuite, ils vont avoir des rencontres avec le ministre au cours desquelles sera installé le conseil national de la filière».

Les modalités à même d'améliorer la production avicole en matière de poulet de chair ou des œufs ont été également décortiquées au cours de cette réunion. «C'est la mauvaise organisation de la filière qui a fait que le prix du poulet a augmenté. Une fois que la filière sera organisée, tout ira bien. C'est comme la filière lait, actuellement, il n'y a pratiquement pas de crise de lait car il y a un véritable comité interprofessionnel du lait qui a regroupé l'ONIL. Donc, il y a l'office et le comité. Nous allons prendre le même exemple sachant que la filière lait a réussi» a-t-il souligné.

La transposition de cette forme de succès sera généralisée à d'autres filières du secteur de l'agriculture, selon le ministre.

La filière de la pomme de terre, qui a connu une augmentation de prix de l'ordre de 15 %, a été récemment organisée, «nous avons donc un objectif à atteindre, à savoir la production de 30 millions de quintaux».

Le premier problème de la filière avicole est, donc, incontestablement, celui de la «mal organisation» du secteur, a-t-il dit, précisant : «nous sommes sortis avec des résultats positifs en ce sens que c'est tout le monde qui s'est entendu à s'organiser. Une concertation a permis de mettre en accord l'ensemble des acteurs du secteur avicole afin d'organiser la filière».

A présent, les prix de la volaille (poulet notamment) sont relativement excessifs et cela dépend des régions, a-t-on affirmé au ministère de l'Agriculture. Mais, l'inconvénient, c'est la mauvaise organisation qui fait que les spéculateurs sévissent. Le spéculateur est le principal responsable de la hausse des prix.

A. A.

TAXE SUR LES RECHARGEMENTS TÉLÉPHONIQUES

Apprenez à dire non !

Après le cafouillage et la cacophonie ayant suivi l'annonce d'une taxe de 5% sur les rechargements de téléphonie mobile par cartes prépayées ou par voie électronique, les choses sont aujourd'hui totalement claires. Ce n'est pas au citoyen de subir les conséquences de cette taxe, mais plutôt aux opérateurs. Autrement dit, tous les petits extras que les revendeurs de cartes prépayées ou de rechargement électronique de type Flexy, Storm ou Arsseli, faisaient payer aux clients depuis une semaine, s'avèrent être purement et simplement du vol.

PAR SAFIA BERKOUK

Les quelques jours de flottement qui ont succédé à l'annonce de cette nouvelle mesure et dont ont profité certains buralistes, revendeurs et autres points de vente pour dicter leur loi à des citoyens désemparés, n'ont désormais plus lieu d'être.

En effet, le ministère des Finances, qui a maintenu la confusion par son mutisme et les opérateurs qui avaient dans un premier temps gardé une position attentiste, viennent de dissiper les doutes et mettre les points sur les "i". Coup sur coup, la direction générale des Impôts (DGI) et les responsables de communication au niveau de ces opérateurs ont précisé, par voie de presse, que la taxe sera supportée par ces derniers et que le client est tout à fait dans son droit de refuser le paiement d'un supplément aussi bien sur les cartes que sur les rechargements électroniques. Si la précision est de taille, la confusion, elle, n'avait pas lieu d'être, tant le texte de la loi de finances complémentaire était clair à ce sujet. En effet, l'article 32 stipulait déjà que la taxe «est due mensuellement par les opérateurs de téléphonie mobile quel que soit le mode de rechargement». Cela n'a, toutefois, pas empêché les



L'extra encaissé sur les cartes de recharge ou le flexy est purement illégal.

Ph : Amine CH/Midi

revendeurs de répercuter la taxe sur le consommateur final, en mettant en place leur propre barème, sans qu'aucune instruction ne leur soit donnée par des opérateurs qui étaient dans l'attente de plus d'explications.

Il aura fallu attendre un communiqué de la DGI pour lever l'équivoque. Ce dernier précisait cette semaine «qu'en aucun cas, le montant de la taxe ne doit être répercuté, en sus des prix affichés par les opérateurs de téléphonie, sur le prix de la carte ou sur le coût du rechargement». Les services des impôts ont même indiqué que «tout montant prélevé par des personnes autres que les opérateurs de téléphonie concernés, expose leurs auteurs à l'obligation de reversement du montant du prélèvement majoré de pénalité, et ce, conformément à la législation fiscale en vigueur». Les opérateurs téléphoniques ont emboîté le pas à la DGI en

affirmant, hier, que le client ne devait payer que le montant de la carte ou du rechargement électronique.

Maintenant qu'ils sont prévenus, les citoyens savent désormais que tout extra qui leur est réclamé par les revendeurs est illégal et qu'ils ont le droit de refuser de payer. Que fait-on alors si le revendeur refuse de vendre ? C'est simple, le client peut toujours aller s'alimenter auprès des boutiques des opérateurs où les tarifs restent les mêmes. Pour ceux qui décident de payer le surcoût, faute de boutiques de ce genre à proximité, ils pourront toujours aller se plaindre auprès des services du fisc. Toutefois, rien n'indique qu'ils le feront. Il est vrai qu'on ne se voit pas taper à la porte des Impôts à chaque fois qu'un revendeur nous réclame 20 dinars supplémentaires. On serait plus enclin à nous résigner. Mais alors, il ne faudra pas se plaindre!

S. B.

L'ARPT confirme : "Il n'y a aucune augmentation de tarif"

L'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), a officiellement réagi hier pour informer les usagers «qu'aucune augmentation de tarif n'est appliquée sur les prix des cartes ou sur les montants des rechargements en vigueur». Dans le communiqué parvenu à notre rédaction, l'ARPT précise «qu'à ce titre, toute augmentation sur les prix des cartes ou sur les montants des rechargements, constatée par les usagers, lors de l'achat desdites cartes ou du rechargement, devra être signalée auprès de l'opérateur concerné afin que des dispositions soient prises à l'encontre du revendeur et/ou du distributeur».

S. B.

MESURES LIMITANT LES IMPORTATIONS EN ALGÉRIE

La France exprime son inquiétude

Les dernières mesures prises dans la loi de finances complémentaires 2009 pour recadrer les investissements étrangers et limiter les importations n'ont pas été du goût des partenaires de l'Algérie.

La seule réflexion officielle étrangère pour le moment est venue de la secrétaire d'Etat française au commerce extérieur, Anne-Marie Idrac, qui a déclaré dans un entretien publié cette semaine dans la presse de son pays, que «les entreprises françaises sont inquiètes de la dégradation du cadre des affaires et des récentes mesures». Mme Idrac répondait à une question relative à la réapparition de réflexes protectionnistes dans le monde du fait de la crise économique et l'impact des décisions prises par l'Algérie étant donné qu'elle est le premier débouché de la France en Afrique. Même si elle n'est

pas entrée dans le détail des mesures qui posent problème, il semble néanmoins que ce soit précisément celle relative à la limitation des importations qui suscitent la réaction de ce partenaire de l'Algérie étant donné la place qu'occupe les importations algériennes de France dans la balance commerciale de ce pays.

La secrétaire d'Etat française a fait savoir que suite aux inquiétudes exprimées par les entreprises françaises, «nous avons relayé ce sentiment auprès des autorités algériennes, en soulignant la nécessité de préserver un cadre attractif pour l'investissement étranger». Elle a ajouté que «nous espérons avoir été entendus sur certains points», mais néanmoins précisé que «tout n'est pas réglé». La ministre a estimé qu'au niveau mondial, «le protectionnisme semble sous contrôle. Tous les dirigeants mondiaux, y

compris dans les pays émergents, affirment qu'ils n'en veulent pas». Toutefois, a-t-elle ajouté, «cela n'empêche pas qu'il y ait des menaces. Nous sommes particulièrement attentifs aux mesures qui favorisent les entreprises locales dans les plans de relance. La France veillera à ce que la Commission européenne engage, si nécessaire, des procédures à l'OMC».

Selon les statistiques du Centre national de l'informatique et des statistiques, la France est le premier fournisseur mondial de l'Algérie avec des exportations qui ont atteint durant le seul premier semestre de cette année 2,2 milliards de dollars en hausse de 13 % par rapport à la même période de l'année dernière et représentant une part de 11,2% dans la structure globale de nos importations.

S. B.

PRÉVISIONS DE LA DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE

L'AIE plus optimiste que l'OPEP

Au lendemain d'un rapport de l'OPEP qui laissait inchangées ses prévisions de la demande mondiale de pétrole pour 2009, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a publié, hier, son propre rapport dans lequel elle estime que la demande devrait être un peu plus élevée, en raison d'un regain de consommation en Asie, même si elle sera en deçà de 2,7% par rapport à l'an dernier.

L'organisation internationale, qui représente les intérêts des pays industrialisés, s'attend désormais à ce que la demande atteigne 83,94 millions de barils par jour (mb/j) cette année, soit 2,3 mb/j de moins que l'an dernier, mais 190.000 b/j de plus que dans son rapport du mois dernier.

Les prévisions de l'OPEP rendues publiques hier étaient légèrement moins optimistes puisqu'elles tablaient sur une demande mondiale de brut pour 2009 de 83,91 mb/j et pour 2010 de 84,41 mb/j, soit en augmentation de 0,59%.

L'AIE a expliqué dans son document que cette révision est en grande partie due à une demande plus forte que prévue en Inde et en Arabie Saoudite. C'est la deuxième fois en trois mois que l'AIE revoit sa prévision de demande à la hausse puisqu'en mai dernier elle estimait que la consommation d'or noir allait reculer de 3% en 2009, soit sa plus forte chute annuelle depuis 1981. Selon l'agence, la faiblesse de la consommation reste néanmoins la «principale caractéristique» du marché pétrolier. «Il y a peut-être des signes de reprise économique, mais les automobilistes ont réduit le temps d'utilisation de leur voiture», a-t-elle remarqué, en notant que la consommation mondiale d'essence «reste significativement basse».

L'OPEP avait également observé, dans ce sens, que la consommation a fortement reculé aux Etats-Unis, mais soutenait que «les hausses de consommation ailleurs dans le monde ont permis de compenser ce ralentissement», notamment, grâce à la Chine et l'Inde. S'agissant des prévisions pour 2010, l'AIE prévoit un rebond de la consommation de 1,6% à 85,3 mbj, qu'elle impute à la croissance des pays en développement, en particulier de la Chine qui devrait connaître une hausse de 4% en 2010 après celle de 2,8% en 2009. Ce pays a connu un «fort rebond de la demande au cours des trois derniers mois» en raison de «la reprise économique», a observé l'agence.

S. B.

COURS DU BARIL

Les marchés pétroliers dans l'expectative

Les cours du baril progressaient à New York et reculaient à Londres hier matin, le marché étant hésitant entre la crainte de voir les stocks américains de brut s'étoffer encore, et l'espoir de voir la demande repartir.

Le baril de Brent de la mer du Nord (livraison en septembre) perdait 18 cents par rapport à la clôture de la veille, à 72,28 dollars, sur l'InterContinental Exchange (ICE).

Le brut léger texan (WTI) pour la même échéance gagnait 18 cents, à 69,63 dollars sur le New York Mercantile Exchange. Les opérateurs restaient hésitants avant deux événements importants attendu ce jour, à savoir la publication des stocks pétroliers américains d'une part, le communiqué final de la Réserve fédérale américaine (Fed) d'autre part.

R. E.



BÉJAIA, SITES TOURISTIQUES

LA FONTAINE DU CAP AOKAS POLLUÉE

Alors que les autres sites touristiques de la région enregistrent un nombre croissant de visiteurs, grâce aux efforts fournis pour leur aménagement et leur entretien, la fontaine offre toutes les raisons de fuir ce lieu. Il est triste de constater que de l'huile a été déversée récemment dans tous les coins du site afin d'empêcher les touristes de s'y installer et de profiter des moments de fraîcheur que la fontaine peut procurer.

PAR SALIM NASRI

Désolante est la situation dans laquelle se trouve la fontaine du Cap-Aokas dans la wilaya de Béjaia. En effet, Alors que les autres sites touristiques de la région enregistrent un nombre croissant de visiteurs, grâce aux efforts fournis pour leur aménagement et leur entretien, la fontaine offre toutes les raisons de fuir ce lieu. Il est triste de constater que de l'huile a été déversée récemment dans tous les coins du site afin d'empêcher les touristes de s'y installer et de profiter des moments de fraîcheur que la fontaine peut procurer. Des groupes de jeunes, des couples et des



Des fontaines ancestrales, jadis réputées pour la qualité de leur eau, devenues insalubres.

familles se sont, dans les années précédentes, habitués à fréquenter ce monument historique rien que pour prendre des photos souvenir. Mais héla, ils sont désagréablement surpris cette année par les quantités d'huile déversée sur ses murs par on ne sait qui. Même si les auteurs de ce geste condamnable n'ont pas été démasqués, cette fontaine est située juste à l'entrée de l'hôtel qui porte le même nom. En outre du fait que cette fontaine étrangement ornée durant l'ère coloniale est insalubre, elle se dégrade progressivement sous l'effet de l'érosion et les fissures de ses murs au su des autorités locales. Son qu'ils n'agissent pour le moment. Un atout important que d'aucuns ignorent encore sa valeur tant sur le plans touristique

que économique qu'il peut apporter à cette ville. Malgré son insalubrité et l'érosion de ses murs mais aussi, par la suite, le recule de la quantité d'eau qui coule, des jeunes et moins jeunes s'installent cependant pour s'adonner à plusieurs petits jobs d'été tels que la vente de tabac et les photos de souvenir. Raison plu forte, le site surplombe l'une des plus belle plages de la région et devient progressivement effervescent le soir à partir du couché de soleil. «Faire le travail de photographe est rentable en été, malheureusement des gens préfèrent gâcher la vocation du site pour protéger leurs propres intérêts», s'indigne un jeune photographe habitué du lieu.

S. N.

BOUIRA, COLLISIONS

Sept morts et deux blessés

PAR TAÏB HOCINE

La RN 5 ne cesse d'allonger tristement sa déjà lourde liste macabre. En effet, il ne se passe pas un jour sans que le bruit des tôles se fasse entendre sur un tronçon de route. Mardi, vers 12h30 au lieudit "Sonda" un fourgon J9 et une voiture de marque 205 dans laquelle se trouvait une femme enceinte âgée de 36 ans, son mari âgé de 40 ans et le chauffeur de la voiture sont morts sur le coup, alors que le chauffeur du fourgon a été grièvement blessé. Selon les premières informations recueillies auprès des éléments de la Protection civile, cet accident s'est produit lorsque l'occupant du fourgon, voulant dépasser, s'est retrouvé face à face avec la voiture 205. L'autre



accident a eu lieu vers 16h30 sur le chemin de wilaya CW 127 au lieudit "la caserne" dans la daïra d'El Hachimia, située à quelque 18 km au sud du chef-lieu de wilaya de Bouira, où un jeune âgé de 22 ans qui conduisait un camion de marque GAK chargé de bottes de foin, a perdu le contrôle de son véhicule,

percutant de plein fouet une voiture de marque Peugeot 406 venant en sens inverse et tuant sur le coup tous ses occupants : le chauffeur âgé de 50 ans, un jeune homme de 24 ans, une femme de 50 ans et un vieil homme de 70 ans, selon les éléments de la Protection civile. Le chauffeur du camion, quant à lui, été grièvement blessé. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de ces drames. Avec ces macabres bilans, qui s'alourdissent de jour en jour, il est vraiment grand temps pour que les autorités du pays se penchent très sérieusement sur ce terrorisme routier pour trouver les solution adéquates. La sonnette d'alarme est plus que jamais tirée.

T. H.

SIDI ALI BOUNAB

Perturbation dans l'alimentation en eau

Les habitants des villages Aït Khercha et Aït Saâda, qui relèvent de Douar Sidi Ali Bounab (commune de Tadmaït) ont observé, hier matin un rassemblement devant le siège de la daïra de Draâ Ben Khedda pour crier leur soif. En effet, lesdits villages souffrent depuis longtemps d'une perturbation dans l'alimentation en eau potable. L'eau ne coule de leur robinets qu'une fois et dans les meilleurs des cas, deux fois par semaine. Selon les concernés. En été cette situation devient insupportable pour les ménages. Il est à noter que les villages de Sidi Ali Bounab sont alimentés à partir des forages réalisés son sur l'oued Sebdo, un oued qui est sur exploité par les extracteurs de sables qui l'ont condamné à mourir plusieurs fois et en raison de cette situation de forages réalisés à proximité des sites d'extraction de sable, sont asséchés, en attendant que l'Etat réagisse avec fermeté face à ce problème écologique et de santé publique en cas de pollution de la nappe phréatique. Beaucoup de villages et quartiers alimentés par l'oued sebdo, subissent des coupures dans l'alimentation en eau. Les habitants d'Aït Saâda et d'Aït Khercha sont déterminés à poursuivre leur mouvement jusqu'à la prise en charge effective de leur problème.

Z. H.

AÏN DEFLA

900 poches de sang collectées en juillet



M. Belkebir, président de l'association des donateurs de sang nous signale : "Pour les régions de Bou Medfa, Miliana et El Khemis, plus de 900 poches de sang

ont été collectées durant le mois de juillet. Il faudra noter que parmi les volontaires, le nombre de femmes a augmenté de manière sensible. Nous allons organiser d'autres campagnes touchant les régions d'El Attaf, de Rouina et de Djelida. Nous sommes devenus des auxiliaires précieux au sein des hôpitaux, car pour l'association, notre devoir est de sauver des vies humaines".

KHEMIS MILIANA

3.000 couffins seront distribués durant le ramadhan

Les associations caritatives se préparent pour organiser la "meïda" du ramadhan. Ainsi, des restaurants seront ouverts dans chaque quartier (Souffay, Boutane, Salem) à l'intention des démunis. Le restaurant du Croissant rouge dirigé par M. El Hachemi servira chaque soir plus de 100 repas. D'autre part, les services de l'APC organiseront la distribution de 3.000 couffins du ramadhan.

Tala Ou-Chiba remplace les robinets

Les habitants ne savent plus à quel saint se vouer: des coupures quotidiennes d'eau potable. Plusieurs quartiers de la ville reçoivent le précieux liquide 1 heure par jour. C'est toujours le même problème qui revient : canalisation usées, nombreux fuites au bien pompe en panne. Les citoyens véhiculés ont trouvé une astuce : se rendre à Zougala pour remplir les bidons dans la source de Tala Ou-chiba qui, paraît-il, est très bonne pour la santé...

C. E. M.



GUELMA, CRÉATION DU FESTIVAL DE CALAMA

LE VOEU PIEUX DES CITOYENS

L'inestimable joyau, en l'occurrence le théâtre romain, d'une capacité de 4.500 places reste désespérément fermé pour des raisons inexplicables. Certains élus de l'APW souhaitent la création officielle du festival de Calama à l'image de celui de Timgad.

PAR HAMID BAALI

Au cours de la récente session ordinaire de l'APW, de nombreux élus ont saisi l'opportunité de l'ordre du jour pour déplorer l'indigence, voire l'absence de loisirs au niveau du chef-lieu de wilaya, notamment durant la saison estivale. L'un d'eux n'a pas hésité pour dénoncer les carences de la direction de la culture qui n'a pas établi un programme à même de sortir la ville du 8-Mai 45 de sa léthargie. Dans la foulée, l'intervenant signalera l'existence d'appréciables structures aptes à accueillir un nombreux public à savoir le théâtre romain intra-muros, la maison de la culture, le théâtre de verdure de Hammam Debagh, le complexe de l'OPON, etc.



Le théâtre romain, une merveille culturelle, qui gagne à être exploité.

Un autre élu s'étonne que l'inestimable joyau, en l'occurrence le théâtre romain d'une capacité de 4.500 places dont la réhabilitation a nécessité une enveloppe de plus de deux milliards de centimes, reste désespérément fermé pour des raisons inexplicables. D'autres locataires de l'APW souhaitent la création officielle du festival de Calama à l'image de celui de Timgad. Dans ce contexte, les ministères de la Culture et du Tourisme sont saisis

par les autorités locales. La wilaya de Guelma dispose d'une panoplie d'atouts à même d'offrir à la population d'inégalables loisirs par le biais du festival de Calama qui abriterait des troupes de chanteurs et artistes des pays arabes et méditerranéens, des galas des groupes de Aissania, Fkairètes, malouf, etc. Le wali a promis d'entreprendre des démarches auprès des pouvoirs publics.

H. B.

LOULIDJA ZITOUNA (EL TARF)

Les sempiternelles pénuries d'eau

PAR MOURAD SABER

Depuis plus d'un an, les habitants du hameau de Loulidja situé entre Ain Kerma et Zitouna chef lieu communal dans la wilaya de Tarf, souffrent le calvaire à cause d'une pénurie d'eau sans précédent. Ce problème n'est pas près pour trouver une issue positive selon les habitants. Cette denrée ne coule que rarement dans les robinets des ménagères qui ne savent plus à quel saint se vouer pour les soustraire de l'enfer vécu. Elle n'est servie que pendant moins d'une heure nous disent les citoyens. Le calvaire s'amplifie de jour en jour. Les habitants de ce hameau ont même exposé leur préoccupation au wali lors de son passage dans le cadre de la visite sur le terrain. En outre, il est vrai à dire que par ces temps de chaleur l'eau doit être puisée des deux sources que compte la localité. Mais par cette canicule, elles sont presque à sec. Les citoyens sont en outre contraints de faire la queue jusqu'à une heure tardive de la soirée pour soutirer quelques litres. Dans un passé récent le problème ne se posait pas parce que la population était alimentée du barrage de Bounamoussa dans la commune de Cheffia dont le château d'eau se trouve à Damous Bouhadjar mais depuis la mise en service du barrage de Mexa commune de Bougous (El Tarf) la situation s'est complètement dégradée. Les deux rives qui composent cette localité sont durement frappés par cette crise intenable. Il est vrai à dire que les robinets sont à sec même en hiver. Cet état de fait a plongé plus



d'une centaine de familles dans le calvaire. Les habitants des villages s'approvisionnent sources de Ain Chefa et Taki qui sont situées souvent loin des citoyens. La population nécessite la mise à leur disposition des citernes à eau pour étancher la soif. Un programme de distribution doit être établie à partir du barrage Mexa par les autorités locales afin de venir à bout de ce supplice.

M. S.

CONSTANTINE

Récolte de 1.300.000 quintaux de blé



Avec un rendement de 20 quintaux par hectare, la wilaya de Constantine aura enregistré une saison céréalière des plus satisfaisantes. C'est en somme, une récolte de 1 millions 300.000 quintaux de blés et d'orge qui a été réalisée à la fin de la campagne moisson-battage. Grâce aux campagnes de sensibilisation entreprises par les services agricoles conjointement avec la protection civile, les pertes ont été minimales. Seuls, 345 hectares ont été la proie des flammes. L'opération de stockage est en phase finale. La coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) a déjà récupéré un million de quintaux. Plusieurs des silos répartis à travers la wilaya affichent pour l'heure une "saturation" des capacités de stockage, particulièrement en ce qui concerne le blé dur. Selon certaines sources agricoles, de plus en plus d'agriculteurs s'orientent vers la culture du blé dur. Ce dernier, contrairement au blé tendre destiné à la production de farine, est davantage résistant aux infections. Ce qui favorise les bonnes récoltes. Une situation réellement palpable dans les dépôts de stockage. Dans celui de Chaâb Erssas, sur 60.000 quintaux, 1/3 seulement représente le blé tendre.

N. D.

SOUK AHRAS

Le maçon électrocuté samedi dernier rend l'âme

Le maçon Tayeb Chorfa, victime d'une électrocution à la cité Berral Salah samedi dernier a rendu l'âme hier après 5 jours de combat contre la mort au CHU de Annaba. Le défunt, rappelons-le, (notre édition du lundi) avait reçu une charge électrique des câbles de haute tension de 30.000 volts qui supplantent la maison qu'il construisait. Des témoins séculaires affirment qu'il s'est allumé au moment du choc tel une lampe électrique. Il fit immédiatement évacué à Annaba souffrant de brûlures du 3e degré à l'épaule et surtout entre les jambes, mais après 5 jours de coma profond et sous sérum continue, il meurt ce matin laissant une orpheline en bas âge et plongeant la cité dans le deuil. Ainsi ces câbles de la mort, qui sont toujours sur place traversant la cité Berral Salah de bout en bout, ont provoqué jusque-là 4 victimes dont 2 morts et la liste reste ouverte tant que la situation devenue tel qu'elle est.

K. M.

KHENCHELA

2,3 millions de litres de lait collectés

2,3 millions de litres de lait ont été collectés au cours du premier semestre 2009 dans la wilaya de Khenchela, soit une augmentation d'un million de litres comparativement à la même période de l'année passée. Cette quantité est jugée «considérable et encourageante» par les cadres du service de production animale et végétale de la DSA, qui expliquent cette performance par l'augmentation du nombre des éleveurs passé en une année de 75 à 410 éleveurs. La création de fermes laitières modernes, l'accès des éleveurs aux machines à traire et des collecteurs agréés à des camions de collecte ainsi que l'élévation de 7 à 12 DA le litre de la prime de collecte dans le cadre du Programme national de régulation et développement agricole (PNRDA) ont notamment favorisé le développement de cette filière. La bonne pluviométrie de l'année passée a permis la régénération des parcours contribuant ainsi à réduire les coûts des élevages. Khenchela compte un cheptel de 25.200 bovins dont 10.000 vaches laitières concentrées essentiellement dans le bassin laitier de M'toussa, Ain Touila, Kaïs, El-Hamma, R'Mila et N'Sigha.

APS

IRAK-LEGISLATIVES

Nouri Al-Maliki seul sur une liste multiconfessionnelle

Le Premier ministre, Nouri al-Maliki, se prépare à faire cavalier seul dans les législatives de janvier à la tête d'une liste multiconfessionnelle, rompant le front chiite dominé par les pro-iraniens du Conseil supérieur islamique d'Irak (CSII).

"Le plus probable c'est qu'il n'y aura pas d'accord avec l'Alliance unifiée irakienne (AUI), car M. Maliki veut une alliance qui soit vraiment nationale dans son programme et sa composition", a affirmé mercredi à l'AFP son conseiller Ali al-Moussaoui.

"Jusqu'à présent, l'AUI n'a offert aucune garantie, ni assurance qui puisse convaincre M. Maliki d'en faire partie", a-t-il ajouté. Constituée en vue du précédent scrutin de 2005, l'AUI était une coalition regroupant toutes les formations chiïtes. Dominée par le CSII alors que le parti Dawa de M. Maliki était réduit à la portion congrue, elle était arrivée en tête avec 128 des 275 sièges du Parlement.

"Tant qu'il n'y aura pas d'accord, il y aura deux alliances et comme je pense qu'il n'y en aura pas dans les prochains jours, le parti Dawa formera ses alliances dans l'esprit de la liste de l'Etat de droit" a, pour sa part, affirmé Sami al-Askari, un député proche du Premier ministre dans un entretien hier, au journal Dawa.

Pour les provinciales de janvier 2009, M. Maliki avait constitué ses propres "listes de l'Etat de droit", basées sur des principes nationaux et non confessionnels. Elles avaient fait mordre la poussière au CSII d'Abdel Aziz Hakim, omnipotent dans les régions chiïtes.

"Le Dawa veut que la nouvelle alliance ait réellement une base nationale et qu'elle soit annoncée à l'issue de négociations avec toutes les composantes qui veulent la



Nouri Al-Maliki.

rejoindre", a expliqué M. Askari.

"Nos frères (du CSII) veulent qu'elle soit d'abord chiïte puis ensuite élargie à d'autres. Nous pensons que ce serait un mauvais signal pour les autres, qui auront l'impression d'être des partenaires de seconde catégorie", a-t-il poursuivi.

Nouri al-Maliki veut constituer des listes avec des formations sunnites, notamment tribales, qui ont annoncé ces derniers jours leur soutien au Premier ministre comme dans la région d'Al-Anbar.

Autre point de discorde, la répartition des candidats sur les listes. Selon M. Askari, le CSII veut en obtenir un quart, et distribuer un autre quart pour le Dawa, un quart pour les partisans du chef radical chiïte Moqtada Sar et un quart pour les indépendants. "C'est inacceptable car cette distribution ne tient pas compte des résultats des provinciales", qui a inversé le rapport de force au profit des amis de M. Maliki, a souligné le député.

Le CSII estime pour sa part que le Dawa fait le jeu des baassistes en pêchant par orgueil. "Les baassistes commencent à

exploiter les divergences entre les factions de (l'AUI) notamment entre le CSII et le Dawa dont les dirigeants sont plein d'orgueil et de vanité depuis la victoire des listes de Maliki aux provinciales", accuse le site Bouratha, proche du CSII.

Autre point pesant sur les relations, le hold-up qui s'était soldé, le 28 juillet, par le meurtre de huit policiers et le vol de près de 4 millions de dollars, qui ont été ensuite retrouvés. Cinq suspects ont été arrêtés dont le cerveau, qui se trouvait être un officier de la garde du vice-président Adel Abdel Mehdi, du CSII. "Il y avait des divergences entre le Dawa et le CSII qui aurait pu être surmontées mais ce hold-up a conduit à une rupture", a affirmé à l'AFP sous condition d'anonymat un député du Dawa.

Répondant lundi sur son site aux questions des journalistes, M. Maliki avait indiqué que les auteurs du hold-up était "un groupe de gardes de M. Abdel Mehdi" et que, si ce dernier avait fait de son mieux pour que l'argent soit rendu, il n'avait pas prodigué les mêmes efforts pour remettre les coupables. **AFP**

CRISE AU HONDURAS

Les partisans de Zelaya veulent bloquer les élections du 29 novembre

Les partisans du président destitué au Honduras, Manuel Zelaya, ont appelé les Nations unies à "suspendre l'assistance économique" au scrutin général, prévu pour le 29 novembre dans ce pays, en proie à la crise politique.

"Nous avons demandé à l'ONU de suspendre l'assistance économique au Honduras en vue de bloquer les élections", a déclaré lors d'une conférence de presse à Tegucigalpa, un meneur du syndicat pro-Zelaya, Israel Salinas.

Les membres du groupe pro-Zelaya ont appelé également au rejet des résultats de ces élections qu'organiseront fin novembre le gouvernement par intérim en place dirigé par l'ancien président du Congrès Roberto Micheletti.

Les partisans de Zelaya,



renversé le 28 juin dernier à la faveur d'un coup d'Etat, puis exilé au Costa Rica, se sont engagés à continuer leur mouvement de protestation pour exiger le retour dans le pays du président déchu.

"Nous poursuivons les manifestations cette semaine et nous résisterons jusqu'à la démission des puschistes", a

ajouté M. Salinas.

Mardi, Plus de 10.000 partisans de Zelaya, ont manifesté à Tegucigalpa pour son retour au pouvoir. Il s'agit de la plus grande manifestation en faveur du président en exil depuis celle organisée le 5 juillet au moment de sa première tentative avortée de retour au pays. Environ 30.000 personnes

avaient alors défilé jusqu'à l'aéroport où M. Zelaya, renversé une semaine plus tôt, n'avait pas pu atterrir car la piste était bloquée par des militaires.

M. Roberto Micheletti refuse le retour au pouvoir de M. Zelaya, point central du plan de sortie de crise proposé par le médiateur, le président du Costa Rica Oscar Arias, et approuvé par la communauté internationale.

Une mission ministérielle de l'Organisation des Etats américains (OEA) doit se rendre à Tegucigalpa "à la fin de la semaine prochaine ou au début de la suivante" pour discuter de ce plan avec le gouvernement de facto, selon le secrétaire général de l'OEA, José Miguel Insulza.

(APS)

THAÏLANDE-VIOLENCES

2 blessés dans l'explosion d'une bombe

Deux personnes ont été grièvement blessées mercredi suite à l'explosion d'une bombe dans le village Rusa Milae, dans le district Muang de Pattani en Thaïlande, a rapporté la presse. Selon le journal thaïlandais, Bangkok Post, qui cite la police, l'explosion s'est produite à l'entrée de la porte de l'école du village Rusa Milae, dans le district Muang de Pattani. Selon la police, les séparatistes étaient derrière cet attentat à l'explosif. Au total 9.947 incidents violents ont eu lieu dans la région entre janvier 2004 et juillet 2009, selon le commissaire du centre d'opérations de la police des frontières sud, Phira Phumpichet.

INGOUCHE

Le ministre de la Construction assassiné

Les autorités ingouches ont annoncé, mercredi, la mort du ministre de la Construction, Rouslan Amirkanov, assassiné dans son bureau au ministère par des personnes armées inconnues.

"Le ministre de la Construction a été tué dans son bureau", a déclaré une porte-parole du ministère ingouche de l'Intérieur, Madina Khadzieva, citée par l'agence de presse russe Interfax.

"Des personnes non identifiées et armées ont pénétré dans le bureau du ministre de la Construction et tiré sur lui à l'arme automatique. Il a succombé à ses blessures", a affirmé une source au sein du ministère ingouche de l'Intérieur, citée par Interfax.

CONFLITS EN AFGHANISTAN

7 policiers tués dans deux attaques à Kaboul

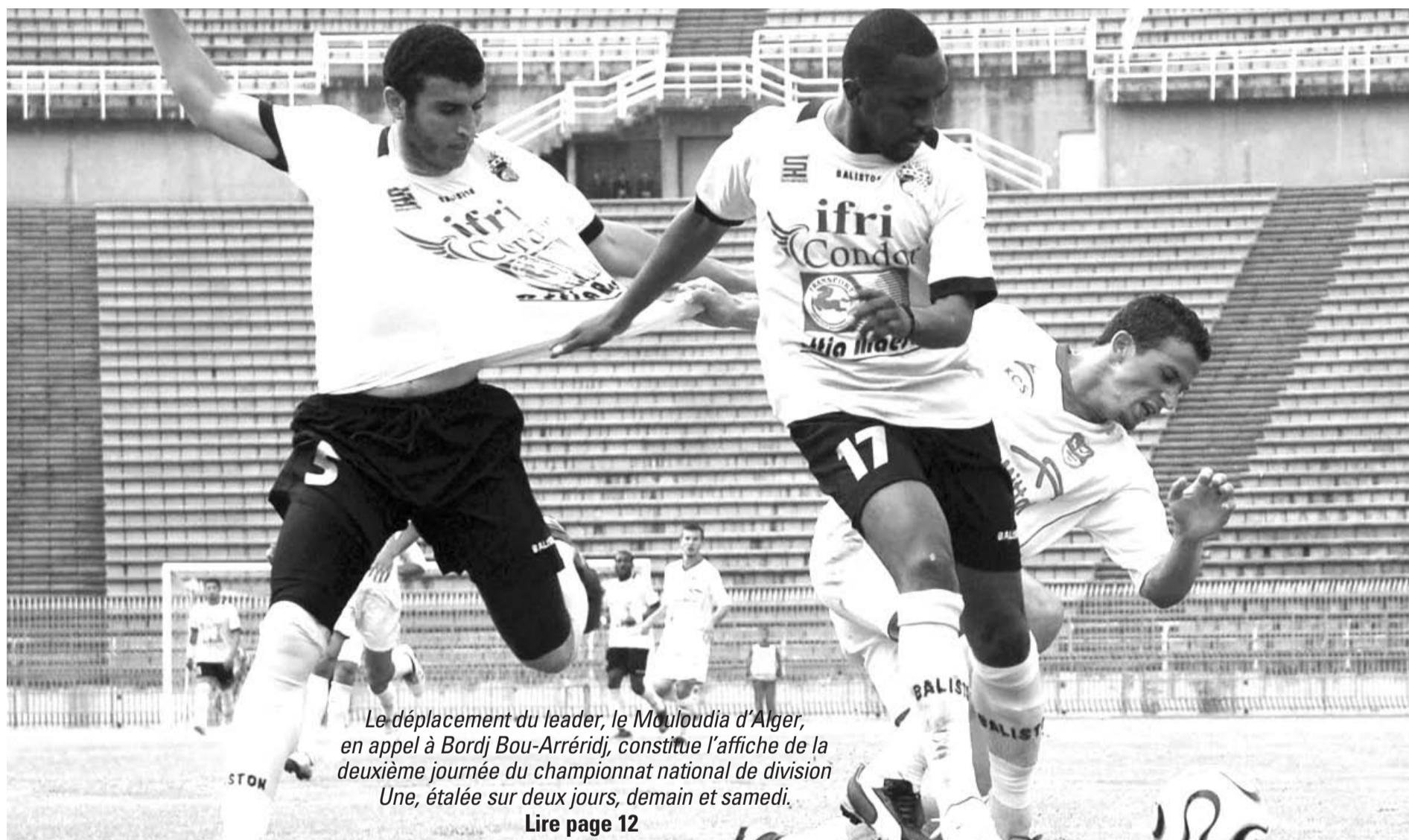
Sept policiers afghans ont été tués et sept autres blessés dans deux attaques dans la province de Kaboul et le nord de l'Afghanistan, ont annoncé mercredi les autorités afghanes. Une équipe de déminage de la police rentrait dans la capitale mardi soir après avoir désamorcé une bombe dans le district de Paghman, à 30 km à l'ouest de Kaboul, lorsque son véhicule a sauté sur une bombe artisanale, a indiqué le ministère de l'Intérieur.

"Cinq braves policiers sont morts et quatre autres ont été blessés", selon le porte-parole du ministère, Zemarai Bashary. Ce dernier a imputé l'attentat aux "ennemis de la paix et de la stabilité", terme habituellement employé par les autorités pour désigner les talibans. Il a précisé que la bombe avait été déclenchée à distance.

Dans la province de Kunduz (nord), des insurgés ont attaqué un bâtiment gouvernemental, tuant le chef de la police du district d'Archi et un garde du corps, a indiqué le gouverneur local, Shaik Dadi. Le chef de la police est sorti de son quartier général pour venir en aide à ses hommes attaqués, mais "les talibans l'ont pris en embuscade et l'ont tué", a expliqué M. Dadi. Le chef de la police du district d'Archi et un de ses gardes du corps ont été tués et trois autres policiers ont été blessés. **APS**

CHAMPIONNAT NATIONAL DE DIV. I (2^E JOURNÉE)

CA BORDJ BOU-ARRÉRIDJ-MC ALGER, UNE AFFICHE ALLÉCHANTE



Le déplacement du leader, le Mouloudia d'Alger, en appel à Bordj Bou-Arréridj, constitue l'affiche de la deuxième journée du championnat national de division Une, étalée sur deux jours, demain et samedi.

Lire page 12

LA CHRONIQUE DE **ABDOU SEGHOUANI**

VIOLENCE DANS LES STADES : «BASTA !»

Au-delà du niveau technique qui a beaucoup régressé ces dernières décennies, le football en Algérie est miné par une multitude de fléaux qui empêchent tout développement. Parmi ces fléaux, le plus usité : la violence !

Pour cela, c'est avec une grande attention qu'il faut suivre l'initiative prise par la direction du stade du 5-Juillet et la Fédération de football (FAF) et qui consiste en la prise de mesures incitatives pour la fréquentation du «temple» par un public, le plus large possible, pour le match Algérie – Uruguay. Ce public que la violence, l'agressivité empêchent d'aller au stade. L'initiative va-t-elle porter ses fruits ? Espérons-le de tout cœur et, surtout, que cela se généralise !

Les auteurs et les fauteurs de troubles dans les enceintes sportives sont des individus qui n'ont rien à voir avec le football et le sport, de manière générale. Cette faune d'individus a accaparé un espace pour en faire un défouloir. Le sport n'est qu'un prétexte pour ces gens-là : ils n'ont aucune couleur. Beaucoup ont envie de se révolter contre ces derniers pour leur dire «Stop !», «Basta !». Des gens qui aiment le football et qui ont envie d'apprécier ce sport en tant que spectacle sont profondément choqués par ce qui arrive.. Les débordements fréquents ont provoqué une véritable «désertion» des stades. Ces pseudo supporters se caractérisent par l'agressivité et l'insulte. Doit-on laisser pourrir le football avec la violence ? Aucun club ne peut se prévaloir d'avoir la palme d'or du fair-play, comme nous avons pu le constater durant la saison passée et celles d'avant. Les sanctions tombent, elles sont souvent plus ou moins lourdes. Le «huis clos» est devenu une sanction ordinaire, c'est, bien évidemment le public qui est privé de stade. Mais, ce n'est qu'une solution

imposée par les règlements du foot. Quant aux solutions véritables, il n'y en a pas vraiment. Il faut le dire ! Les séminaires, expositions et autres campagnes de sensibilisation ne suffisent pas. La vidéo surveillance n'existe pas dans tous les stades et cela complique davantage le travail de prévention ; les billets

sont généralement vendus à la hâte, juste avant le match et cela provoque des tensions et énervements du public, avant même le coup d'envoi ; dans nos stades, il est impossible de se rafraîchir ou de trouver des toilettes... Autant de facteurs qui ne contribuent pas à la sérénité et compliquent davantage la situation.

Progressivement, les stades sont devenus des lieux à risque. Pas tous les stades heureusement ! Ce qui est bien, il faut aussi le signaler. Dans certaines villes d'Algérie, il fait bon d'être au stade. C'est le cas, par exemple, à Batna.

Beaucoup parlent ou écrivent de la violence en tant que «phénomène». Pourtant, elle n'a rien d'exceptionnel la violence dans le

monde du football. Sur les terrains, sur les gradins et même en dehors, le spectacle qui s'offre à nous, les statistiques et le constat indiquent que la violence est, désormais, ordinaire, banalisée, par son essence même.

**Encourager le public,
que la violence
empêche d'aller au
stade, à s'y rendre.
L'initiative va-t-elle
porter ses fruits ?
Espérons-le de tout
cœur et, surtout, que
cela se généralise !**

FOOTBALL

CHAMPIONNAT NATIONAL DE DIV. I (2^E JOURNÉE)CA Bordj Bou-Arréridj-MC Alger,
une affiche alléchante

Le déplacement du leader, le Mouloudia d'Alger, en appel à Bordj Bou-Arréridj, constitue l'affiche de la deuxième journée du championnat national de division Une, étalée sur deux jours, demain et samedi.

PAR ABDOU SEGHOUIANI

Il faut également suivre avec une certaine curiosité les rencontres des trois nouveaux promus, le CA Batna, le MC Oran et le WA Tlemcen, qui avaient réussi leur entrée en matière sur leurs terrains, la semaine dernière, à l'occasion de la 1^{ère} journée. Ces trois équipes seront en déplacement ce week-end. Autre curiosité de ce début de championnat : est-ce que la JS Kabylie, l'USM Alger et le CR Béloúzid, des équipes qui, traditionnellement, jouent le haut du tableau vont-elles réagir après une première journée « ratée » hors de leurs bases ?

Le CABBA, enhardi par sa courte mais précieuse victoire obtenue jeudi dernier aux dépens de la JSK aura l'immense privilège de jouer, de nouveau, devant son public. Toutefois, il aura à affronter le MCA, une équipe qui a démarré en trombe pour avoir « explosé » l'USM Annaba la semaine dernière. C'est un beau duel en perspective ce match CABBA-MCA. Une chose est certaine, le vainqueur du match aura gros à gagner sur le plan du moral des troupes pour



Les criquets fin prêts pour accueillir les joueurs du Doyen.

la suite de la compétition. Les coaches des deux formations, Khazzar El-Hadi (BBA) et Alain Michel (MCA) le savent certainement. Ils n'ignorent pas non plus qu'il s'agit d'un match difficile, voire même un « match à six points ». La JS Kabylie, justement défaite par le CA Bordj Bou-Arréridj, jeudi dernier, sera en quête de rachat demain, sur son terrain du stade du 11 novembre de Tizi Ouzou face à l'USM El-Harrach. Cette dernière qui a bien débuté le championnat (elle a battu 1-0 l'ASO), effectue le déplacement dans la capitale du Djurdjura pour tenter de confirmer à l'extérieur ce qu'elle a réalisé devant son public. Mais, les protégés de Moh-Cherif Hannachi, s'ils veulent rester collés au peloton de tête du classement, n'auront aucun autre choix que d'obtenir les trois points de la victoire. D'autant que jouer le haut du tableau est l'objectif astringent à l'équipe chère à la

Kabylie. En face, le groupe dirigé par l'entraîneur Boualem Charef sera soumis à dure épreuve. Quoi qu'il en soit, nous serons fixés sur les forces de chacun à l'issue des 90 minutes de ce match qui s'annonce palpitant.

Les trois équipes nouvellement pensionnaires de l'élite, le Mouloudia d'Oran, le Widad de Tlemcen et le Chabab de Batna, ont débuté la saison avec succès et vont tenter de confirmer en déplacement à l'occasion de cette seconde journée pour asseoir une certaine sérénité. En face, elles auront à affronter des équipes qui n'ont pas intérêt à trébucher. A commencer par l'USM Alger qui est revenue bredouille de son premier déplacement, la semaine dernière, dans la capitale des Aurès. En recevant demain le WAT, les coéquipiers de Hocine Achiou n'ont pas droit à l'erreur. Outre qu'ils vont évoluer devant leur public et dans leur stade fétiche de Omar Hamadi, les

Rouge et Noir se trouvent dans le même cas de figure que la JSK, à savoir ne pas se laisser distancer par les équipes aux ambitions similaires. A Batna, face au MSPB, le MC Oran aura pour délicate mission de confirmer son excellent résultat acquis face au CRB, à Bouakeul. La mission s'annonce compliquée pour les coéquipiers de Mezzouar Anafat pour la simple raison que les Mouloudiens de Batna ne sont pas facile à jouer sur leur terrain.

Le CA Batna, auréolé de sa victoire contre l'USM Alger, croisera le fer avec une équipe de l'USM Annaba qui a été atomisée par le MCA (4-0) lors de la première journée. Les Batnéens, sous la conduite de Rachid Bouarata, doivent sûrement tenir à confirmer leur bonne première sortie officielle face à l'USMA. L'adversaire Annabi, toujours sous le choc après la débâcle de Rouiba n'aura pas d'autres alternatives que le succès pour ramener la sérénité au sein du groupe. Le coach Abdelkader Amrani, qui n'a pas reconnu son équipe face au MCA, attend une réaction de la part de ses protégés face au CAB. Ce ne sera pas aisé ! Le CR Béloúzid, qui a lourdement chuté face au MC Oran (4-1) recevra la JSM Béjaïa, contrainte au nul par le MC El Eulma (1-1), lors de la 1^{ère} journée, dans un match qui s'annonce ouvert et bien malin celui qui s'aventure à émettre le moindre pronostic.

De son côté, l'ASO Chlef, qui a raté sa première sortie sous la conduite de Moussa Saïb face à l'USM El Harrach (1-0) attend de pied ferme le NA Hussein-Dey. Enfin, l'USM Blida de l'entraîneur portugais Fernandez, privé de son défenseur central Abderaouf Zemmouchi, suspendu quatre matchs, vont profiter de la venue de l'AS Khroub pour signer sa première victoire de la saison et faire plaisir à son public. Et, surtout, retrouver rapidement la sérénité.

A. S.

ECHECS

CHAMPIONNAT NATIONAL JUNIORS FÉMININ

Khadidja Latrèche décroche la médaille d'or

Deux sœurs à l'honneur : Sabrina Latrèche a décroché la médaille d'or, lors du championnat d'Afrique des U14 de Cape Town en Afrique du Sud, et voilà que sa sœur Khadidja Latrèche décroche la médaille d'or lors du championnat d'Algérie juniors. Cette manifestation a regroupé 23 joueuses venues des quatre coins du pays. A l'issue des neuf rounds éretement disputées, Khadidja Latrèche de l'OMSE Bologhine a terminé en tête avec 7,5 points suivie de près par la prometteuse Manel Sadadou du NR Malki-Ben-Aknoun avec 7 points et d'Amira Hamza de l'OMSE-Bologhine avec 6 pts. Par ailleurs, et toujours chez les jeunes, l'équipe du Béjaïa Echecs vient d'être sacrée championne d'Algérie des jeunes par équipes pour la saison 2008/09 à la suite d'une compétition très intense qui s'est déroulée du 29 juillet au 2 août à Béjaïa et qui l'a mise aux prises avec des équipes huppées telles l'OMSE Bologhine, l'ES Tizi-Ouzou ou la nouvelle révélation à savoir l'ES Lotaya de Biskra.

Katiba Katib

BOXE

CHAMPIONNATS DU MONDE À MILAN (ITALIE)

Cinq boxeurs algériens engagés

Cinq pugilistes algériens se préparent pour les championnats du monde, prévu du 1^{er} au 13 septembre prochain à Milan en Italie. Ces pugilistes effectueront à partir du 16 août courant un stage précompétitif en France en présence de 14 pays dont la France, Cuba et la Turquie. Il se poursuivra jusqu'à la veille du début du Mondial. La Fédération algérienne de boxe (FAB), a engagé cinq boxeurs : Abdelhalim Ouradi, dans la catégorie des 54 kg, Nasereddine Filali (64kg), Abdelhafid Benchabla (-81kg), Rachid Hamani (-75 kg), et Ouadahi Mohamed-Amin (57kg). Pour rappel, aux championnats d'Afrique, qui se sont déroulés au mois de juillet dernier à l'île Maurice, trois pugilistes algériens ont bien marqué leur territoire, en récoltant trois médailles d'or. La première médaille d'or a été obtenue par Abdelhalim Ouradi, dans la catégorie des 54 kg, la seconde par Nasereddine Filali dans la catégorie des 64kg et la troisième par Abdelhafid Benchabla dans la catégorie des -81kg, alors qu'une médaille d'argent a été remportée par Chouaib Bouloudinat dans la catégorie des supers lourds; trois médailles de bronze ont été assurées pour l'Algérie, par les trois pugilistes qui ont été éliminés aux demi-finales, (Samir Brahimi, -51 kg, Rachid Tariket, -69 kg et Abdelkader Chadi, -60kg. L'Algérie a été classée à la deuxième place au classement général après le Maroc, dans cette compétition continentale 2009. D'après l'entraîneur de l'EN de boxe El-Hadi Djelab: «Les championnats du monde ne sont pas comme celui du continent ou les JM, il sont très difficiles pour nos boxeurs, le niveau est plus relevé, c'est un véritable combat vers le podium, mais on va bien assurer. Il faut savoir que les Championnats du monde de boxe amateur se déroulent tous les deux ans sous le patronage de l'AIBA (Association internationale de boxe amateur); cette compétition est le rendez-vous le plus important de boxe amateur avec les Jeux Olympiques, et un sérieux tremplin pour éventuellement embrasser une carrière professionnelle. Les athlètes du monde entier se préparent rigoureusement pour l'occasion, avec l'envie de briller et de décrocher une ceinture mondiale toujours synonyme de prestige. Cuba, la Russie et les Etats-Unis demeurent les nations les plus titrées depuis les premiers championnats du monde. Alors «mon seul objectif pour le moment ce sont les championnats du monde prévus fin septembre à Milan».

K. K.

HANDBALL

17^E CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORSBELLE VICTOIRE DES VERTS,
MAIS QUI NE CHANGE RIEN

Il a fallu attendre la dernière journée de la phase des poules pour voir enfin les handballeurs algériens juniors arracher une victoire face à la République Tchèque.

PAR MOURAD SALHI

Une victoire méritée certes, mais qui ne changera rien pour les coéquipiers de Saïd Hadjazi. Une victoire néanmoins très attendue par les Algériens. Ce mardi le «sept» algérien a fait sa meilleure prestation en gagnant sur le score de 33 à 29. Le premier half a été dominé par les Verts, quatre buts d'écart ont été enregistrés lors de la première mi-temps, qui s'est terminée sur le score de 18 à 14. Le nul concédé face à l'équipe marocaine a privé les camarades de Anis Zamoum d'occuper la quatrième place. Sauf que les choses seront revues lors du match du classement final qui débutera demain



Réveil tardif du jeune sept Algérien.

dans la province de Suez

En guise de rappel, la sélection algérienne a subi trois défaites consécutives, la première face au Danemark, la deuxième face au Portugal, ce sont d'ailleurs les deux équipes qui dominent le groupe «D» mais seul le Danemark se qualifiera pour le tour principal après sa cin-

quième victoire, mardi dernier, contre le Portugal sur le score de 25 à 22. Avec cette victoire les Danois ont confirmé leur savoir-faire en occupant seuls la première place, suivis des Portugais à la deuxième place, ces derniers ont gagné quatre matches. Le Maroc après son nul contre l'Algérie, ce mardi, a concédé sa quatrième

M. S.

VOLLEY-BALL

MUSTAPHA LEMOUCHI, PRÉSIDENT DE LA FAVB

«LE DÉVELOPPEMENT DU VOLLEY-BALL EST IMPÉRATIF»

PAR AHCÈNE HADJAM

Un programme de développement et de formation d'ici 2012, pour toutes les équipes nationales (masculines et féminines) du volley-ball algérien, est le cheval de bataille du président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) «Nous avons entamé un plan de développement et de formation pour les équipes nationales du volley-ball et de la restructuration des ligues régionales, qui n'arrivent pas à se stabiliser, financièrement, à travers tout le pays, mais nous sommes toujours disponibles pour résoudre ce problème au niveau des ligues», a déclaré mardi après-midi, le président de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), Mustapha Lemouchi, lors d'une conférence de presse animée au siège du Comité olympique algérien (COA) à Ben-Aknoun. Réagissant sur la participation de l'équipe nationale de volley-ball (messieurs), au tournoi qualificatif mondial 2010 en Tunisie, qui débutera le 14 du mois courant, l'orateur dira : «Notre sélection nationale est fin prête pour cet événement important, vu que le groupe où l'Algérie se trouve est très difficile, surtout le Kenya qui a de grandes qualités dans cette discipline



PH / Bouadial F.

sur la scène africaine et la Tunisie qui a participé aux derniers Jeux méditerranéens de Pescara en Italie. Ce tournoi est surtout organisé chez eux, malgré tout cela on espère bien se qualifier pour les prochains championnats du monde 2010 en Italie.» S'exprimant sur les prochaines échéances africaines : le championnat d'Afrique des nations masculin au Maroc en septembre 2009, pour les féminines la 13^e Coupe d'Afrique des nations qu'abrètera la ville des Roses (Blida) le mois d'octobre prochain, l'orateur dira : «Notre sélection nationale est fin prête pour cet événement important, vu que le groupe où l'Algérie se trouve est très difficile, surtout le Kenya qui a de grandes qualités dans cette discipline

au Japon le 24 juillet dernier à Batna, en souhaitant le même sort pour les seniors», il précisera «on vise le podium dans ses compétitions». Dans son projet de décentralisation de la gestion, le président de la FAVB a annoncé «des licences des athlètes seront délivrées par les ligues régionales, même si leur qualification reste du ressort exclusif de la Fédération algérienne de volley-ball, qui vise à atteindre les 20.000 licenciés d'ici 2012». Sur un autre sillage, le premier responsable de la FAVB a indiqué que «le beach volley a commencé à prendre de l'ampleur sur la scène nationale dans les quatre régions du pays et c'est une discipline locomotive du volley-ball. J'ai assisté à un tournoi de beach volley en Italie, il n'y a pas de différence avec ceux de Zeralda, de la Grande-Poste, où bien celui de Marsa Ben M'hidi à Tlemcen. Je suis très content de ces opérations de beach volley, le côté organisationnel était vraiment à la hauteur et les volleyeurs ont un bon niveau dans cette discipline et notre premier objectif, est d'organiser un championnat d'Afrique et pourquoi pas un championnat du monde du beach volley en Algérie» a-t-il conclu.

A. H.

PROGRAMME DE LA 1^{RE} DIV (2^E JOURNÉE)

Demain (19h)
CAB Bou Arréridj - MC Alger
MSP Batna - MC Oran
USM Annaba - CA Batna
USM Blida - AS Khroub

Samedi (19h)
ASO Chlef - NA Hussein-Dey
JS Kabylie - USM El-Harrach
USM Alger - WA Tlemcen (17h)
CR Béloúzid - JSM Béjaïa (17h30)
MC El Eulma - ES Sétif (reporté au 25 août)

Classe	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	Diff	G
1	MCA	3	1	1	0	0	4	0	4
2	MCO	3	1	1	0	0	4	1	3
3	NAHD	3	1	1	0	0	2	0	2
4	CAB	3	1	1	0	0	2	0	2
5	WAT	3	1	1	0	0	3	2	1
6	USMH	3	1	1	0	0	1	0	1
7	CABBA	3	1	1	0	0	1	0	1
8	ESS	1	1	0	1	0	1	1	0
9	MCEE	1	1	0	1	0	1	1	0
10	ASK	1	1	0	1	0	1	1	0
11	JSMB	1	1	0	1	0	1	1	0
12	MSPB	0	1	0	1	2	3	-1	
13	ASO	0	1	0	1	0	1	-1	
14	JSK	0	1	0	1	0	1	-1	
15	USMA	0	1	0	1	0	2	-2	
16	USMB	0	1	0	1	0	2	-2	
17	CRB	0	1	0	1	1	4	-3	
18	USMA	0	1	0	1	0	4	-4	

CHAMPIONNAT DE DIV II (1^{RE} JOURNÉE) PROGRAMME

vendredi 14 août, à 17 H :
SA Mohammadia - CS Constantine
MC Saïda - USMM Hajout
ES Mostaganem - ASM Oran
WR Benthalha - USM Sétif
USM Bel Abbès - MO Béjaïa
JSM Skikda - CR Tlemouchent
OM Arzew - RC Kouba
MO Constantine - AB Merouana (19h)
Paradou AC - US Biskra

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

La wilaya de M'sila (Direction de l'administration locale) lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

RÉHABILITATION DU CHEMIN DE WILAYA N° 02 ENTRE LA RN 40 ET ELBRAKTIA

Sur une distance de 8,7 km du PK 78+100 au PK 86+800

Les entreprises intéressées et titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale travaux publics catégorie **03 et plus** valide, peuvent retirer le cahier des charges **sans frais** au niveau de la wilaya de M'sila -Direction de l'Administration Locale-bureau des marchés

Les offres technique et financière seront accompagnées des pièces suivantes :

1- Offre technique:

- 01- Déclaration à souscrire (renseignée, signée, datée et cachetée)
- 02- Copie du statut de l'entreprise (personne morale)
- 03- Certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale Travaux publics catégorie **03 et plus** valide (copie légalisée)
- 04- Extrait de rôles valide apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette comprenant toutes les taxes et impôts (original ou copie légalisée)
- 05- Pièces parafiscales valide (mises à jour CNAS, CASNOS, CACO-BATPH) (copie légalisée)
- 06- Casier judiciaire valide du signataire de l'offre (original)
- 07- Registre du commerce (copie légalisée)
- 08- Planning prévisionnel de réalisation des travaux
- 09- Liste notariée ou expert auto ou huissier, du matériel nécessaire pour l'exécution des travaux avec pièces justificatives, cartes grises, récépissé, actes de vente, (copie légalisée moins trois mois)
- 10- Liste de l'encadrement destiné au projet avec pièces justificatives (Attestation de succès, déclaration à la CNAS)
- 11- Références professionnelles durant les trois dernières années pour les travaux similaires comprenant la nature des travaux, les montants et date de réception délivrées par les maîtres d'ouvrage (copies légalisées)
- 12- Bilans financiers des deux dernières années
- 13- Le cahier des charges dûment renseigné et signé.

N-B : Le soumissionnaire retenu doit présenter un extrait de rôles original après l'avis d'attribution provisoire.

II- Offre financière

- 01- Lettre de soumission (renseignée, signée, datée et cachetée)
- 02- Bordereau des prix unitaires cacheté, signé et renseigné en chiffres et en lettres
- 03- Devis quantitatif et estimatif cacheté, signé et renseigné en chiffres et en lettres.

Les offres technique et financières doivent parvenir à la wilaya de M'sila/DAL- Secrétariat dans deux enveloppes distinctes et introduites dans une autre enveloppe extérieure fermée-, anonyme portant la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Restreint

La wilaya de M'sila -Direction de l'administration locale
RÉHABILITATION DU CHEMIN DE WILAYA N° 02 ENTRE LA RN 40 ET ELBRAKTIA

Sur Une Distance de 8,7km Du PK 78+100 Au PK 86+800
(Soumission à ne pas ouvrir)

- Le dépôt des offres aura lieu le : **30/08/2009**
- La durée de préparation de l'offre est de **(180) jours** à compter de la date de dépôt des offres
- L'ouverture des plis aura lieu le jour de dépôt des offres au siège de la wilaya de M'sila/Direction de l'Administration locale à partir de **14h00**.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU COMMERCE
DIRECTION DU COMMERCE DE LA WILAYA DE KHENCHELA

ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel n° 02/250 du 24 juillet 2002 modifié et complété par le décret présidentiel n° 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics, la Direction du commerce de la wilaya de Khenchela, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres ouvert n° **02/2009** relatif au projet :

Achèvement des travaux du marché de gros à OGLAET LEBARA (BABAR) et réalisation d'un marché de gros à N'sigha (2° tranche)

Publié dans le quotidien national, *Midi Libre* en date du **02/07/2009**, qu'à l'issue de l'évaluation et analyse des offres, l'entreprise soumissionnaire figurant dans le tableau ci-dessous est déclarée attributaire, à titre provisoire, du marché.

N° du lot	Entreprise	Montant (offre financière) TTC (DA)	Délai de réalisation	Note tech.	Critère de choix
06 : Construction Administration + Restaurant + Cafétéria + Bloc sanitaire + Annexe	Kenzari Yahia	10.960.770,02	10 mois	47	le seul soumissionnaire

En application de l'article 101 du code des marchés publics, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les **10 jours** qui suivent la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Khenchela.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERES DE LA WILAYA DE TEBESSA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 5540

«Consultation ouverte n° 689/OPGI/2009»

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n° 02/250 du 24 juillet 2002 modifié et complété par le décret présidentiel n° 03/301 du 11 septembre 2003 portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des bureaux d'études ayant participé à la **consultation ouverte portant étude et suivi de 20 logts sociaux locatifs dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire à travers la wilaya de Tébessa paru dans les quotidiens nationaux le 15/06/2009**, que suite au jugement des offres, le bureau d'études retenu provisoirement au titre de cette consultation est :

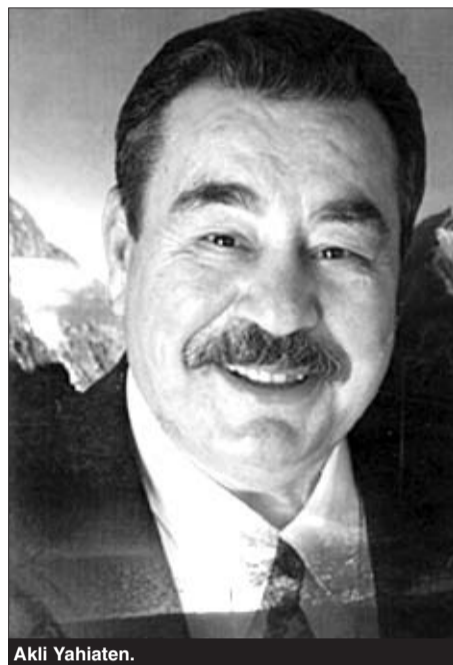
BUREAU D'ÉTUDES	Projet
1- Laifa Ali	20 Logts sociaux RHP à Cheria

Tout participant contestant le choix opéré par le jury peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la wilaya dans les **(10) dix jours** qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

CLÔTURE DU FESTIVAL DE DJOUA À BEJAIA

Une édition très réussie et à encourager



Akli Yahiaten.

Le festival de Djoua, tenu du 5 au 11 du mois en cours, à Boukhelifa (Bejaia), a connu une réelle réussite, notamment, sur le plan organisationnel.

PAR SALIM NASRI

L'objectif assigné est, pour rappel, de mettre en valeur le patrimoine touristique et ancestral, mais surtout promouvoir le tourisme de montagne dans cette région reculée de la wilaya. Même si les chiffres sur lesquels s'appuient les organisateurs restent relatifs, il est enregistré près de 2000 visiteurs chaque jour au site qui peut contenir jusqu'à 6000 personnes. «Nous sommes pleinement satisfaits de l'organisation de cet événement et du nombre inestimable des visiteurs venus de toutes les wilayas du pays et de l'étranger. Nous remercions l'engagement de toutes les parties dont les autorités locales», confie un organisateur. Même son de cloche chez un visiteur venu de France en famille pour passer ses vacances à Bejaia et découvrir les



Malika Domrane.

monts de Djoua : «C'est agréable de découvrir les monts de Boukhelifa et les atouts de cette région lui permettant de prévoir un avenir touristique enchanteur», déclare-t-il. Un pari donc réussi pour l'association écologique de Djoua, organisatrice de cet événement en collaboration avec l'association qui porte le même nom à Paris. Ce n'est pas le fruit du hasard, mais d'une longue abnégation et des préparatifs dont le début date du mois de janvier. Cela sans omettre l'imposant dispositif matériel et humain consacré pour la réussite du festival et assurer une ambiance familiale en toute sécurité. Le festival s'est déroulé en pleine aire en contrebas des montagnes d'Ait Bimoun relevant de la commune de Boukhelifa. Il a réussi à réunir beaucoup d'artistes aussi connus, animant des soirées conviviales devant un public en or. Il s'agit de Malika Domrane, Akli Yahiaten, etc.

Sous forme de «souk» constitué de stands animés par des artisans, ces derniers présentaient et vendaient leurs produits fabriqués surplace, aux visiteurs. Ce fut l'occasion pour ces producteurs de montrer leur art et d'en instruire les citoyens intéressés. Le visiteur a pu



Chérif Hamani.

découvrir une variété de métiers de l'artisanat de la région kabyle, mais aussi de régions des autres pays du Maghreb ou du sud du Sahara. Durant ce festival, il y a eu, également, un espace culturel consacré aux manifestations artistiques : musique, poésie, contes, théâtre... Une scène équipée de moyens techniques nécessaires (sonorisation, éclairage, décors, etc.) a accueilli les représentations de concerts de musique traditionnelle ou de variétés, les danses, les chants, etc. Ces manifestations ont été programmées de façon à ponctuer des moments de la journée en cohérence avec les autres activités du festival.

Un espace de conférences et débats a été, en marge de cette manifestation, consacré à des intervenants originaires du village ou de la région. Le choix des thèmes a privilégié les questions relatives à l'histoire de la région, la mise en valeur du littoral, la promotion touristique et, surtout, la problématique liée au développement local. Des expositions et des projections documentaires ont été aussi organisées lors de cet événement qui a vu, également, un espace consacré à des associations locales, afin de faire connaître leurs activités. S. N.

SEMAINE CULTURELLE DE BISKRA À ANNABA

A la découverte du folklore des Zibans

Le folklore de la région des Zibans se décline, depuis lundi soir, sous toutes ses facettes au public annabi et ce, à l'occasion de la semaine culturelle de la wilaya Biskra, ouverte à la maison de la culture et des arts "Mohamed Boudiaf". Des spectacles de chant et de danses folkloriques accompagnés des traditionnels salves de baroud ont marqué le lever de rideau sur cette manifestation qui offre aux visiteurs locaux, mais aussi aux estivants la possibilité de déguster le célèbre plat local "Chekhchoukha biskriya" réputé pour son goût tout aussi savoureux que piquant. Plusieurs conférences sur l'histoire de la région de Biskra et son patrimoine culturels, des concerts seront notamment animés à l'occasion par les troupes "Haroun Errachid", "Balabil Ezzibane" et "Rap-Biskra".

6^E SOIRÉE DU FESTIVAL ARABE DE DJEMILA

Cuicul vibre sous le charme de la marocaine Zina Daoudia



Le public de Djemila était au rendez-vous de la 6^{ème} soirée du festival arabe de Djemila animée par la chanteuse marocaine Zina Daoudia. Présente pour la première fois au théâtre romain de l'antique "Cuicul", l'artiste a gratifié le public en interprétant un florilège de chansons puisées du patrimoine et folklore marocain authentique. Zina Daoudia ou comme aiment bien l'appeler ses fans "Fairouz de la chanson populaire" a fait vibrer les gradins de l'hémicycle en interprétant ses célèbres chansons ou encore "Loumima" (La maman), "Ould ammi" (Mon cousin). Outre le style marocain populaire, la 6^{ème} soirée a également été marquée par la chanson algérienne interprétée par une pléiade d'artistes qui ont enflammé le théâtre.

MUSIQUE ACTUELLE À BORDJ BOU-ARRERIDJ

Un feu d'artifice sous le ciel étoilé

Les dernières intempéries qu'à connues la capitale des Bibans, ont été suivies par d'orages et de vents violents, ce qui a provoqué plusieurs coupures d'électricité puis un black out total. Du coup le gala que devait animer une troupe de danse «SOS» et la rapeuse franco-algérienne Sheryfa Luna, a été annulé. Agissant en philosophes face à cet aléas du climat, les organisateurs ont tenu à ce que le festival national de la musique actuelle soit clôturé en beauté par un feu d'artifice; ainsi, des gerbes de fleur étincelantes ont en effet pavé le ciel étoilé, sous le regard admiratif de tous ceux qui ont participé à la manifestation.

M. A.



PAR BENCHERKI OTSMANE

La ville de Ténès accueille, depuis samedi dernier, la semaine culturelle de la wilaya de Blida à la faveur de festivals locaux pour les arts et

ARTS ET CULTURES POPULAIRES

Blida s'invite à Chlef

cultures populaires institués par le ministère de la Culture pour encourager les échanges entre les régions du pays. Cette manifestation culturelle et artistique, qui se déroule au théâtre de Verdure de la ville de Ténès, comprend deux volets, à savoir une exposition et une animation culturelle et artistique. L'exposition consiste en la présentation des produits artisanaux, des oeuvres d'art plastique, des costumes traditionnels féminins, des broderies, et des confiseries propres à la wilaya de Blida. Un aperçu a été donné sur la richesse architecturale de Blida qui abrite également des monuments et vestiges tels que

les 7 portes légendaires de la ville des roses, ou le hammam Elwane qui fut découvert en 1856 et dont les vertus thérapeutiques sont reconnues dans toute la région. Quant au volet culturel et artistique, la wilaya de Blida a été présente, à travers plusieurs associations et groupes folkloriques à l'image de l'association El-widadia qui fut créée en 1937 par le regretté Mahieddine Becherchali, un des maîtres de la chanson andalouse, ou celle de l'association El Fen ouel Adeb (art et littérature) créée en 1948 par le regretté Mahieddine Mohamed versé dans la chanson chaabie et le genre 'aroubi. Egalement, le public

découvre le groupe Gnawa composé de 10 artistes et dirigé par Bahaz Mohamed, assistant à l'école d'art dramatique de Bordj El Kiffan. A noter également que ce plateau riche et varié, animée par la jeune et ravissante animatrice Taibi Nadia, a vu l'ensemble théâtral de Mohamed Toumi présenter deux pièces théâtrales : l'une consacrée aux enfants et l'autre, à un public adulte. La manifestation en question se poursuivra jusqu'au 14 du mois en cours au grand bonheur des milliers d'estivants et visiteurs qui séjournent dans cette ville millénaire et dont les activités culturelles font cruellement défaut. B. O.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme
Office de Promotion et de Gestion
Immobilières de la wilaya de Tébessa

N°5581/OPGI/2009

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert

L'Office de promotion et de gestion immobilières de la wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres national pour la réalisation des projets suivants :

- 1- **Projet reste à réaliser de 06/12/78 Logts LSP bloc «G» - Route El Mattar - Tébessa**
- 2- **Projet reste à réaliser de 06/12/78 Logts LSP bloc «H» - Route El Mattar - Tébessa**
- 3- **Projet reste à réaliser de 06/18/78 Logts LSP bloc «I» - Route El Mattar - Tébessa**
- 4- **Projet reste à réaliser de 06/18/78 Logts LSP bloc «J» - Route El Mattar - Tébessa**
- 5- **Projet reste à réaliser de 06/18/78 Logts LSP bloc «K» - Route El Mattar - Tébessa.**

Les entreprises intéressées par le présent avis qualifiées dans le domaine des travaux de construction tous corps d'états comme activité principale **catégorie une (01) et plus**, peuvent retirer les cahiers des charge auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilières de la wilaya de Tébessa contre paiement de **2.000,00 DA** représentant les frais d'impression.

Les offres doivent être présentées sous double enveloppe, dont la première contient l'**offre technique**, et la deuxième contenant l'**offre financière**, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et portant l'adresse et le projet concerné et la mention (**A ne pas ouvrir**) adressée à **Monsieur le Directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilières de la wilaya «Cité Bel-Air Tébessa»**

Les offres doivent être présentées en deux (02) copies dont une porte la mention «**ORIGINALE**» et l'autre porte la mention (**COPIE**) dans le cas où il y aurait une contradiction entre les deux copies, la copie originale faisant foi.

Les deux copies doivent être signées et visées par le soumissionnaire ou bien par la personne chargée de la soumission par une procuration officielle.

Les offres doivent comporter les pièces réglementaires suivantes :

*Pli portant l'offre technique :

-Déclaration à souscrire signée et visée par le soumis-

sionnaire

- Copie légalisées du registre du commerce
- Copie légalisée du certificat de qualification «en cours de validité»
- Copie originale du casier judiciaire n° 03 du gérant de l'entreprise «en cours de validité»
- Bilans des trois (03) dernières années
- Référence bancaire de l'entreprise
- Dossier fiscal et parafiscal «CNASAT, CASNOS, CACOBATPH»
- Copie légalisée de l'extrait de rôles
- Liste des moyens humains et matériels
- Références professionnelles de l'entreprise.

Pli portant l'offre financière :

- Lettre de soumission signée et visée par le soumissionnaire
- Cahier de prescriptions spéciales signé et visé par le soumissionnaire
- Bordereau des prix unitaires arrêté en chiffres et en lettres
- Devis quantitatif et estimatif signé par le soumissionnaire.

La date limite de dépôt des offres est fixée le **lundi 31 août 2009** à 11h du matin.

L'ouverture des plis est fixée le **lundi 31 août 2009** à **13:30** au siège de l'Office de promotion et de gestion immobilières de la wilaya «Cité Bel-Air Tébessa» en séance publique.

Tout pli reçu après la date limite de dépôt des offres sera considéré comme nul.

Toutes les offres doivent être déposées directement avant la date limite de dépôt des offres comme il est indiqué ci-dessus. Les offres envoyées par voie postale sont recevables avant la date limite de dépôt des offres. Le cachet de la poste ne faisant pas foi.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent quatre-vingt (**180**) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Midi Libre N° 739 Jeudi 13 août 2009 - ANEP 773 115

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE
MÉDÉA

AVIS DE PROROGATION
DE DÉLAI D'UN APPEL
D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT

La Direction de l'hydraulique de la wilaya de Médéa informe l'ensemble des entreprises intéressées ou ayant retiré le cahier des charges relatif à l'avis d'appel d'offres national restreint paru dans les quotidiens nationaux *Midi Libre* et *Echaab* en date du **19/07/2009** que le délai fixé pour le dépôt des offres est prorogé de huit (**08**) jours à compter du **09/08/2009**, les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges concernant la réalisation des travaux du projet cité ci-dessous sont invités à se rapprocher le plus tôt possible de la Direction de l'hydraulique de la wilaya de Médéa.

«PROTECTION DES BERGES DES OUEDS BOUZAGHOU - KSAR EL BOUKHARI- CHENIGUEL en trois (03) lots :

LOT N° 01 : Protection des berges d'oued Bouzaghrou au centre urbain de Sebte Aziz

LOT N° 02 : Protection des berges de la rive gauche d'oued Chelif (côté déviation) commune de Ksar-El-Boukhari

LOT N° 03 : Protection des berges d'oued Cheniguel commune de Cheniguel.

LE DIRECTEUR

Midi Libre N° 739 Jeudi 13 août 2009 - ANEP 772 299

DEMOCRATIC AND PEOPLE'S REPUBLIC OF ALGERIA

WILAYA OF AIN-DEFLA
WILAYA AGENCY OF MANAGEMENT LAND AND URBAN REGULATION
AWGRFU AIN-DEFLA

OPEN NATIONAL AND INTERNATIONAL
CALL FOR TENDER N° 02/2009

The Agency of management land and urban regulation of Ain-Defla launches a notice of national and international call for tender opened for the **realization of 144 promotional housing, offices and shops at ex-school Jules-Ferry municipality of Khemis-Miliana**

Firms qualified in the field of the building and which are interested by the present notice can withdraw the conditions of contract to the Direction located in the Martyrs boulevard in exchange of the payment of **5.000,00 DA** every conditions of contract.

The bidders will have to accompany their of the following documents :

1) **Technical tender :**

- 1- Declaration to subscribe duly filled, signed and dated
- 2- Deposit of submission issued by a national bank or a foreign bank agreed by a national bank, which could be less under no circumstances than 1% sum of offer in any taxes included (original copy)
- 3- Register of trade for the firms of algerian or equivalent law for the foreign and the groupings of firms (legalized copy)
- 4- Certificate of skills and professional classification of building activity or equivalent certificate for the foreign firms or grouping of firms having practiced in Algeria (legalized copy)
- 5- Extract from audited role or with schedule of due dates the national firms and for the foreign firms or grouping of firms having practiced in Algeria (legalized copy)
- 6- Updated CNASAT, CASNOS, CACOBATPH for the national firms and for the foreign firms or grouping of firms having practiced in Algeria (legalized copy)
- 7- List of the equipments accompanied with documentary evidences (car registration documents) for the national firms and for the foreign firms or grouping of firms having practiced in Algeria
- 8- List of human means aimed by CNAS sealed and signed for the national firms and for the foreign firms or grouping of firms having practiced in Algeria
- 9- The financial balance sheets of the firm for 03 last

years established and aimed by a recognized accountant and competent services (legalized copies)

10- Certificates of good execution in domain issued by different contracting services (legalized copies)

11- Record n° 3 of the bidder when it is about an individual and about a manager of the firm when it is about a legal entity (legalized copy)

12- The delay and planning of execution of jobs object of the market

13- The status of the firm when it is about a legal entity.

II **Financial tender:**

1- Letter of submission duly filled, signed and dated

2- The notebook of special prescript common prescripts, general administrative, clauses, signed and dated

3- Form of unit prices of quantitative -approximated estimate duly filled, signed and dated.

Technical and financial offer have to be delivered in two separated envelopes, the first one carries mention «**Technical offer**» and the second carries mention «**Financial offer**» and introduced into a strictly anonymous closed outer envelope and must carry only following mention : «**Notice of opened national and international call for tender n° 02/2009** for the achievement of 144 promotional housing, offices and shops at ex-school Jules-Ferry municipality of Khemis-Miliana, **To not open**» addressed to : **the manager of the wilaya Agency of management and land and urban regulation of Ain-Defla**

The date of deposit of tenders is fixed on **august 23h, 2009** before **12h00**

The opening of tenders will take place in a hearing at **13h00** of the same day of deposit of tenders in the office of the Agency of management and land urban regulation of Ain-Defla

The bidders will remain bound by their tender during a delay of one hundred and eighty (**180**) days as from the date of the deposit of tenders.

THE DIRECTOR

Midi Libre N° 739 Jeudi 13 août 2009 - ANEP 773 131

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN-DEFLA
AGENCE DE WILAYA DE GESTION ET DE REGULATION
FONCIÈRES URBAINES AWGRFU AIN-DEFLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET
INTERNATIONAL OUVERT N° 02/2009

L'Agence de wilaya de gestion et de régulation foncières urbaines de Ain-Defla lance un avis d'appel d'offres national et international ouvert pour la **réalisation des 144 logements promotionnels + Bureaux + Locaux de commerce à ex-école Jules-Ferry commune de Khemis-Miliana.**

Les entreprises qualifiées dans le domaine du bâtiment qui sont intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la **direction sise au boulevard des Martyrs contre paiement de 5.000,00 DA pour chaque cahier des charges.**

Les soumissionnaires devront accompagner leurs offres des documents suivants :

I- **OFFRE TECHNIQUE**

- 1- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée et datée
- 2- Cautions de soumission délivrée par une banque nationale ou une banque étrangère agréée par une banque nationale, qui ne pourrait en aucun cas être inférieure à 1% du montant de l'offre en toutes taxes comprises (copie originale)
- 3- Registre du commerce pour les entreprises de droit algérien ou équivalent pour les entreprises étrangères et les groupements d'entreprise (copie légalisée)
- 4- Certificat de qualification et classification professionnelles activité bâtiment ou attestation équivalente pour les entreprises étrangères ou groupement d'entreprises ayant exercé en Algérie (copie légalisée)
- 5- Extrait de rôles apurés ou avec échéancier pour les entreprises nationales et pour les entreprises étrangères ou groupement d'entreprises ayant exercé en Algérie (copie légalisée)
- 6- Mise à jour CNASAT, CASNOS et CACOBATH pour les entreprises nationales et pour les entreprises étrangères ou groupement d'entreprises ayant exercé en Algérie (copie légalisée)
- 7- Liste des moyens matériels accompagnée des pièces justificatives (cartes grises, P-V d'huissier de justice) pour les entreprises nationales et pour les entreprises étrangères ou groupement d'entreprises ayant exercé en Algérie
- 8- Liste des moyens humains visée par la CNAS cachetée et signée pour les entreprises nationales et pour les entreprises étrangères ou groupement d'entreprises ayant exercé en Algérie

9- Les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années établis et visés par un comptable agréé et les services compétents (copies légalisées)

10- Attestation de bonne exécution dans le domaine délivrée par différents services contractants (copies légalisées)

11- Casier judiciaire n° 03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copies légalisées)

12- Le délai et planning d'exécution des travaux objets du marché

13- Le statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale.

II **OFFRE FINANCIÈRE**

1- Lettre de soumission dûment remplie, signée et datée

2- Le cahier des prescriptions spéciales, des prescriptions communes, des clauses administratives générales, signés et datés.

3- Bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif-estimatif dûment remplis, signés et datés.

Les offres technique et financière doivent être remises dans deux enveloppes séparées, la première portera la mention «**Offre technique**» et la seconde portera la mention «**Offre financière**» et introduites dans une enveloppe extérieure fermée strictement anonyme et ne doit porter que la mention suivante : «**Avis d'appel d'offres national et international ouvert n° 02/2009** pour la réalisation 144 logements promotionnels + bureaux + Locaux de commerce à ex-école Jules-Ferry commune de Khemis-Miliana, «**à ne pas ouvrir**» adressée à : **Monsieur le Directeur de l'Agence de wilaya de gestion et de régulation foncières urbaines boulevard des Martyrs wilaya de Ain-Defla.**

La date du dépôt des offres est fixée le **23 août 2009** avant **12h00**.

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique à **13h00** du même jour fixé pour le dépôt des offres au siège de l'Agence de gestion et de régulation foncières urbaines de Ain-Defla.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent quatre-vingt (**180**) jours à compter de la date du dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

Midi Libre N° 739 Jeudi 13 août 2009 - ANEP 773 131

ÊTRE MAMAN APRÈS UN CANCER

L'espoir de l'autogreffe d'ovaire



Sa maladie nécessitait l'administration d'un traitement stérilisant. Pourtant, grâce à une autogreffe de tissu ovarien, une patiente suivie aux CHU de Besançon et de Limoges vient de mettre au monde une petite fille de 3,7 kilos.

PAR SORAYA HAKIM

C'est un nouvel espoir pour toutes celles qui doivent recevoir un traitement susceptible d'altérer leur fertilité parce qu'elles sont atteintes d'un cancer : une femme vient de mettre au monde une petite fille en pleine santé, trois ans après avoir suivi un traitement hautement toxique pour les cellules de ses ovaires. La grossesse a été obtenue naturellement, sans même qu'il soit nécessaire de recourir à une fécondation in vitro ou à une stimulation ovarienne.

Comment cela est-il possible ? Juste avant le début du traitement, les médecins ont prélevé un fragment d'ovaire de la patiente. Le greffon a été immédiatement congelé et conservé pendant deux ans, puis il a été réimplanté chez la jeune femme après sa guérison. A peine quatre mois après l'autogreffe, la patiente ovu-

lait de nouveau. Deux mois plus tard, elle était enceinte.

Concevoir après un traitement "reprotoxique"

La prise en charge de différentes maladies, en particulier celle de certains cancers, passe par des approches thérapeutiques dites "reprotoxiques" : les protocoles de chimiothérapie ou de radiothérapie peuvent altérer les ovaires, conduisant à une insuffisance ovarienne qui se traduit par une ménopause précoce.

A l'heure actuelle, la principale stratégie proposée aux jeunes femmes qui désirent préserver leur fertilité consiste à produire des embryons par fécondation in vitro, juste avant le traitement : des

ovules matures sont prélevés chez la patiente après une stimulation ovarienne, puis ils sont mis en présence de spermatozoïdes de leur conjoint. Les embryons ainsi obtenus sont congelés. Ils pourront être réimplantés dans l'utérus de la patiente à l'issue de son traitement.

L'autogreffe : une solution pour les femmes encore célibataires

Contrairement aux spermatozoïdes et aux embryons, les ovules supportent mal la congélation et la décongélation. C'est pourquoi, il est nécessaire de passer par un protocole de fécondation in vitro. Même si cette technique est assez efficace, elle pose certains problèmes : en premier lieu, elle ne s'adresse qu'aux femmes en couple. Par ailleurs, sa mise en œuvre n'est pas toujours possible car elle nécessite du temps. Or, il n'est pas toujours possible de repousser le début du traitement. Enfin, il existe un doute sur l'effet à long terme de la stimulation ovarienne nécessaire à l'obtention des ovules.

La technique de l'autogreffe de tissu ovarien permet de s'affranchir de ces différents problèmes. Toutefois, la technique est encore expérimentale : seules sept grossesses ont été obtenues par cette technique, à travers du monde.

Si vous faites de l'hypertension, les médicaments ne représentent pas à eux seuls la solution. Des modifications de votre hygiène de vie s'imposent. D'ailleurs, très souvent, elles suffisent à faire baisser votre tension artérielle, vous évitant ainsi de prendre des médicaments tous les jours. Suivez le guide.

Le traitement de l'hypertension débute toujours par des mesures hygiéno-diététiques. Ce n'est que si elles se révèlent insuffisantes (3 à 6 mois) pour atteindre l'objectif thérapeutique, qu'elles seront associées à un médicament antihypertenseur.

S. H.

HYPERTENSION

Ce que vous devez savoir

Si vous faites de l'hypertension, les médicaments ne représentent pas à eux seuls la solution. Des modifications de votre hygiène de vie s'imposent. D'ailleurs, très souvent, elles suffisent à faire baisser votre tension artérielle, vous évitant ainsi de prendre des médicaments tous les jours. Suivez le guide.

Le traitement de l'hypertension débute toujours par des mesures hygiéno-diététiques. Ce n'est que si elles se révèlent insuffisantes (3 à 6 mois) pour atteindre l'objectif thérapeutique, qu'elles seront associées à un médicament antihypertenseur.

Que faut-il changer à mes habitudes ?

● Limiter les apports en sel (NaCl) à 6 g par jour maximum. Il faut donc saler moins les aliments lors de leur préparation, ne pas resaler à table et éviter tous les aliments très riches en sel : charcuteries, sauces, fritures, biscuits apéritifs, plats industriels...

● Adopter un régime alimentaire riche en légumes, en fruits, et pauvre en graisses saturées (graisses d'origine animale). Parallèlement, manger du poisson deux à trois fois par semaine pour bénéficier des apports en oméga-3, un acide gras protecteur du système cardiovasculaire.

● Diminuer la consommation d'alcool (pas plus de 1 à 6 verres par semaine).

● Arrêt du tabac.

● Pratiquer une activité physique régulière (minimum 30 minutes, 3 fois par semaine). La simple marche à une allure moyenne contribue déjà à améliorer la tension artérielle, à condition qu'elle soit très régulière.

● Maintenir un poids stable ou perdre du poids en cas de surcharge pondérale. Le fait de combiner l'activité physique et les bonnes habitudes alimentaires y contribue déjà.

● Gérer le stress. L'adrénaline produite en situation de stress est connue pour élever la tension artérielle. C'est ainsi qu'à la longue, le stress chronique peut endommager les artères et le cœur. Pour lutter contre le stress, il est important de commencer par déterminer son origine afin de mieux le contrôler.

Une découverte sur les possibles origines génétiques du cancer de l'ovaire

Une étude britannique a démontré qu'une mutation génétique particulière pourrait augmenter le risque de développer un cancer de l'ovaire de 20 à 40 %, ce qui permettrait de mieux identifier à l'avenir les femmes à risque.

Les résultats de cette étude, qui s'est appuyée sur des recherches ayant nécessité beaucoup d'efforts, contribueraient aussi pour développer de nouveaux traite-

ments. Les chercheurs ont comparé des milliers de séquences de nucléotides provenant de 23.000 femmes vivant en Europe, aux Etats-Unis et en Australie (13.000 avaient développé une tumeur aux ovaires et 10.000 en bonne santé, servant de témoins).

Douze variations potentiellement responsables du cancer de l'ovaire ont pu être identifiées.

Les chercheurs ont constaté que ces différences génétiques étaient toutes sur le segment p22 du chromosome 9, mais une variation particulière présente dans 2.670 cas a attiré leur attention.

Selon leurs calculs, le risque de cancer serait augmenté de 40 % chez les femmes qui seraient porteuses d'une double copie de cette "mutation" par rapport aux femmes qui ne l'ont pas.

APS

DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE

Le système immunitaire pourrait aider à mieux traiter le cancer

Une découverte scientifique sur les mécanismes moléculaires du système immunitaire qui pourrait permettre de mieux traiter cancer, arthrose, sclérose et diabète a été annoncée par une équipe de scientifiques argentins.

"Nous avons trouvé les mécanismes moléculaires qui désactivent le système immunitaire", a déclaré à la presse Gabriel Rabinovich, chef de l'équipe de l'Institut de biologie et de médecine expérimentale (IBYME), dont les travaux ont été publiés dans la revue britannique Nature Immunology.

Cette découverte permettra de désactiver le système immunitaire lorsqu'il continue d'agir de manière



contreproductive ou au contraire de l'activer lorsqu'il ignore une tumeur au lieu de la combattre, selon l'étude.

"Ces résultats pourraient ouvrir de nouveaux horizons dans le traitement de différentes pathologies immunitaires", affirme cette étude.

"Ils donnent un meilleur aperçu de la biologie du cancer et pourront à l'avenir permettre la mise en place de nouvelles stratégies contre les tumeurs", selon l'étude de l'IBYME, organisme public qui dépend du Conseil national des recherches scientifiques et techniques.

APS

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1969 Catholiques contre protestants

La vie politique fut marquée par la vive tension entre les communautés protestante et catholique, qui, depuis les grandes émeutes de Belfast et Londonderry en 1968 et 1969, avait pris une tournure très violente (près de 3000 morts depuis 1970). Le conflit était également social, les catholiques étant les plus nombreux dans les couches pauvres de la population. Devant l'impuissance des gouvernements d'Irlande du Nord, Londres, dont l'armée assurait le maintien de l'ordre depuis 1969, mit fin à l'autonomie de l'Irlande du Nord (mars 1972) qui était administrée directement de Londres. Le terrorisme n'en diminua pas pour autant, qu'il fut le fait de l'IRA (assassinat de Lord Mountbatten, août 1979) ou des extrémistes protestants (attentat contre Bernadette Devlin, janvier 1981). Réclamant le statut de prisonniers politiques, plusieurs détenus catholiques entreprirent en 1981 une grève de la faim qui, face à l'intransigeance de M^{me} Thatcher, se termina tragiquement. Après une période d'accalmie, l'IRA reprit ses actions violentes: en octobre 1984, au Grand Hôtel de Brighton, où se tenait un congrès du parti conservateur britannique, M^{me} Thatcher échappa à un attentat.

1953 Le Shah d'Iran revient en force

Deux ans après la nationalisation de l'industrie pétrolière par le gouvernement iranien, le premier ministre Mohammed Mossadegh est évincé le 19 août 1953 par un coup d'État. Sa destitution sera suivie par le retour du shah, en exil depuis une tentative de renversement qui a échoué quelques jours auparavant.

La décision du gouvernement iranien de nationaliser l'industrie pétrolière, au printemps 1951, entraîne des tensions avec les Britanniques. Ceux-ci répliquent en adoptant des mesures qui font un

tort considérable à l'économie iranienne. Les relations diplomatiques entre les deux pays sont rompues en 1952. À l'intérieur du pays, un bras de fer s'engage entre le premier ministre, le docteur Mohammed Mossadegh, et le souverain d'Iran, le shah Mohammed Reza Pahlavi, qui règne depuis 1941. Le 16 août 1953, un coup d'État orchestré par des officiers favorables au shah échoue, entraînant l'exil de ce dernier en Italie. Trois jours plus tard, une autre tentative, qui cause plusieurs morts, mène au renversement du gouvernement Mossadegh et à l'accession du général Fazollah Zahedi au poste de premier ministre. Le 22 août, le Chah rentre de son court exil. Le support de l'Occident, notamment des États-Unis, est acquis aux dirigeants qui procèdent en 1954 à la signature d'un nouvel accord avec les entreprises pétrolières étrangères.

1994 Le génocide rwandais

Le génocide au Rwanda est un génocide qui eut lieu du 6 avril au 4 juillet 1994 au Rwanda, un pays d'Afrique de l'Est. Il fut commis dans le cadre d'une guerre civile opposant le gouvernement rwandais, qui s'était auto-proclamé Hutu Power avant le génocide, et le Front patriotique rwandais (FPR), accusé par les autorités d'être essentiellement « tutsi ». Le 1^{er} octobre 1990, des Rwandais exilés et regroupés au sein du FPR décidèrent de revenir au pays à partir de l'Ouganda et de prendre le pouvoir par les armes. En réponse, les autorités rwandaises menèrent une double stratégie : se défendre avec l'armée contre l'agression militaire du FPR et « liquider » tous les Tutsi de l'intérieur du Rwanda. Les autorités rwandaises perdirent la guerre civile au profit du FPR et par contre atteignirent leur objectif génocidaire contre les Tutsi. L'ONU estime que quelques 800 000 Rwandais, en majorité Tutsi, ont trouvé la mort durant ces trois mois. Ceux qui parmi les Hutu se sont montrés solidaires des Tutsi ont été tués comme traîtres à la cause hutu. D'une durée de cent jours, ce fut le génocide le plus rapide de l'histoire et celui de plus grande ampleur en termes de nombre de morts par jour.

LE CARNET DU MIDI

Abdenour Chellouche, comédien

Né le 22 septembre 1952 à Texenna (Jijel), il entreprend des études universitaires de littérature arabe durant deux ans et se perfectionne dans l'art théâtral. Ses débuts dans le théâtre remontent à ses années de lycée durant lesquelles il a joué, entre autres, dans la troupe de l'Institut islamique de Hussein Dey à la fin des années 1960. Son premier rôle, il le tient dans un téléfilm policier, en 1979, intitulé Le Mouchoir. Depuis, ce comédien ne cesse d'être sollicité dans les feuilletons et la radio et surtout pour les rôles qui exigent une parfaite maîtrise de la langue arabe classique. Il a été distribué dans de nombreuses séries, notamment dans Zina (1978) de Rachid Belhadj.

Hamida Chellali, artiste peintre et poétesse

Algéroise de souche, elle tient son nom de famille de son père, natif de la région de Ksar Chellala. Son premier amour fut le théâtre. Première expérience avec théâtre de la mer en 1968-1969. Etudes à Paris durant deux ans à l'École internationale de théâtre. Engagée par Sonatrach, elle anime, avec Salah Tsekouk, un atelier de théâtre pour enfants. Début des années 1980, elle crée une troupe le Théâtre de la rue et monte une pièce Le petit poussin vert. Découragée, elle décide de tout quitter. C'est alors qu'elle publie une plaquette de poésie et rencontre un autre : la peinture. Son œuvre est essentiellement constituée de la picturalité du geste. Le travail de la main enregistré sur la toile n'est à aucun moment la paraphrase d'un signe, la superposition d'une idée, la répétition d'un objet. Tout au contraire, l'étrange force de travail du peintre tient en grande partie à cette conception de l'espace du tableau comme faisceau d'énergies contradictoires et étroitement imbriquées. Artiste abstrait, Hamida tient à sa profuse richesse d'un monde clos, celui de la poésie intime. Le regard est absorbé par le déploiement, la mise en lumière des sensations enfouies qui se révèlent sur la toile à la manière d'un théâtre ouvert. Soucieuse de décortiquer les formes pour mieux réussir l'orchestration des éléments, l'artiste transgresse les figures de la nature morte dans un déferlement de masses colorées où le fond et la forme se confondent.

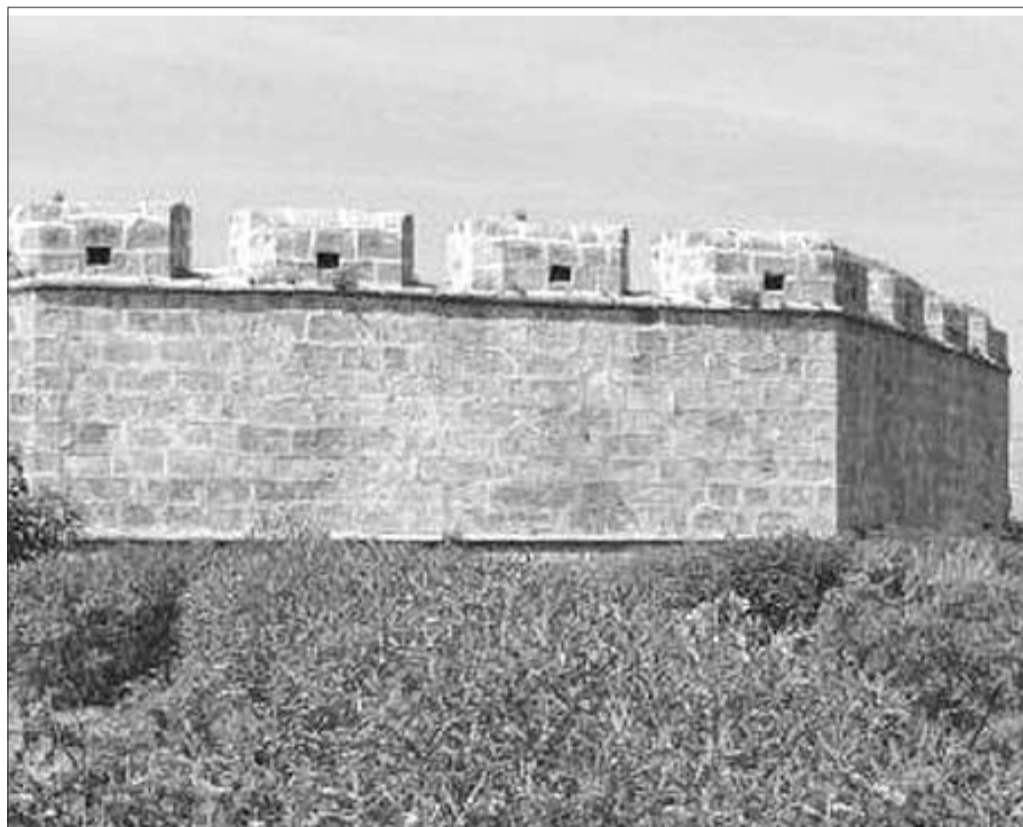
carnetdumidi@lemidi-dz.com

À LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

LES FORTIFICATIONS DE LA VILLE

Les forts intérieurs**Sa description**

Une fois la porte voûtée tranchée, nous trouvons le vestibule dont la longueur atteint 3,70 m, et la largeur, 2,90 m, puis dans le mur Ouest, une pièce de 3,70 m de long, et de 20,3 m de large, destinée aux gardes, et dotée, dans sa partie Nord, d'un placard mural de 0,65 m de profondeur et de 1,20 m de large. Sur le côté droit, ou la partie Est du vestibule, nous rencontrons une cave de 12,70 m de long, et de 2,40 m de large, où se dresse l'escalier menant à la terrasse. La salle des gardes et la cave sont séparées par la porte donnant accès sur la cour centrale (au milieu du fort) dont le diamètre atteint 8,80 mètres. Sur le côté gauche, nous trouvons la deuxième pièce qui a 6,52 de long, et 2,60 à 3,20 m de large, et couvre la plus grande partie du fort, puisqu'elle va de la deuxième pièce (sic) au muc extérieur, s'étendant ainsi sur une longueur évaluée à 11 mètres. Cette pièce a, dans sa partie Sud, 5,60 m de large : elle est attenante à la cave qui relie le mur Est au mur Ouest, et dont la longueur atteint 16 mètres. Elle com-



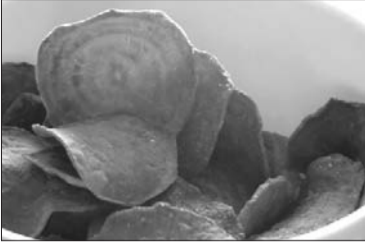
prend les murs Nord-Est et Nord-Ouest. Cette cave couvre une surface polygonale dont les côtés ont respectivement et dans l'ordre : 4,10 m, 5,10 m, 4,40 m et 2,60 m de long. Elle repose sur un palier rectangulaire et a 3,10 m de haut.

La quatrième pièce, située dans sa partie Est, à 2,40 m de long, et 5,10 m à 5,60 m de large. Elle est dépourvue de porte, comme la cinquième et les autres pièces. La cinquième pièce à 5,65 m de long, et 0,5 m de large. Le mur Nord sinueux, situé dans la partie Sud-Est (sous la cave menant à la terrasse), a pour dimensions 3,55 m x 5,65 m de long, et 0,5 de large, et de 3,25 de long, son mur a une largeur de 0,82 m. C'est un local très protégé, à l'abri des obus, parce qu'il est situé, d'une part, sous la cave, et d'autre part, derrière les murs des pièces.

A suivre

Cuisine

Chips de betteraves



Ingrédients :

4 petites betteraves rouges crues, bien fermes
80 g de farine environ
Huile pour friture
Sel

Préparation :

Eplucher les betteraves et les détailler en tranches très fines. Les déposer au fur et à mesure sur des feuilles de papier absorbant pour enlever l'excès de jus.

Une fois les betteraves bien épongées, les saupoudrer de farine en remuant délicatement pour bien répartir la farine sur toutes les tranches. Enlever l'excès de farine.

Bien faire chauffer l'huile, puis faire frire les tranches de betteraves en plusieurs fois, la cuisson est un peu délicate : elles doivent être assez cuites pour ne pas rester molles, mais pas brûlées sinon elles seront amères. Déposer les chips au fur et à mesure de la cuisson sur du papier absorbant pour enlever l'excès de gras, saler légèrement, laisser refroidir complètement à température ambiante.

Crème au café



Ingrédients :

Un demi-litre de lait
Un demi-verre de café fort
4 jaunes d'œufs
125 g de sucre en poudre
1 c. à dessert rase de fécule
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger

Préparation :

Faire bouillir le lait puis lui ajouter le café. Travailler au fouet les jaunes d'œufs jusqu'à ce que le mélange devienne crémeux. Le délayer ensuite avec le lait chaud parfumé au café. Verser dans une casserole et laisser cuire en remuant à la spatule jusqu'à ce que la crème nappe la cuillère. Surveiller la cuisson, elle ne doit pas atteindre l'ébullition. Une fois la crème cuite, retirer la casserole du feu. Délayer la fécule avec l'eau de fleur d'oranger, verser dans la crème. Remettre sur le feu doux en continuant de tourner jusqu'à ce que la crème soit prise. La verser ensuite dans des coupes individuelles et laisser refroidir avant de la mettre au réfrigérateur. Servir très froid avec des cigarettes russes ou des langues de chat.

NUTRITION

Les vertus de la betterave

De sa richesse en sucre bien connue, la betterave tire un apport calorique assez élevé pour un légume (40 kcal/100 g). Il reste toutefois modéré et ne doit pas pour autant freiner sa consommation. Il serait, en effet, dommage de se priver des vertus de ce légume-racine.

Excellente pour les intestins délicats :

Elle renferme en moyenne 2,5 g/100 g de fibres, d'autant plus douces et bien tolérées par les intestins délicats qu'il est consommé cuit. Si vous dégustez la betterave crue, râpez-la le plus finement possible.

D'autres atouts :

La betterave est gorgée de minéraux et d'oligo-éléments. Elle est notamment très bien pourvue en potassium (336 mg/100 g). Ce nutriment agit en véritable régulateur de la pression artérielle et se révèle indispensable au bon fonctionnement du système nerveux. Elle renferme aussi une quantité intéressante de calcium et de magnésium, ainsi que de nombreux micro-nutriments, indispensables au bien-être de nos cellules.

Elle procure une énergie :

Enfin, elle constitue une véritable aubaine contre la fatigue, la perte d'appétit et l'anémie grâce à sa teneur en vitamines B, et

notamment en acide folique (B9). Celui-ci est essentiel, surtout chez la femme enceinte. Mettre une portion de 100 g de betterave à son menu permet de couvrir presque un tiers des apports quotidiens recommandés.

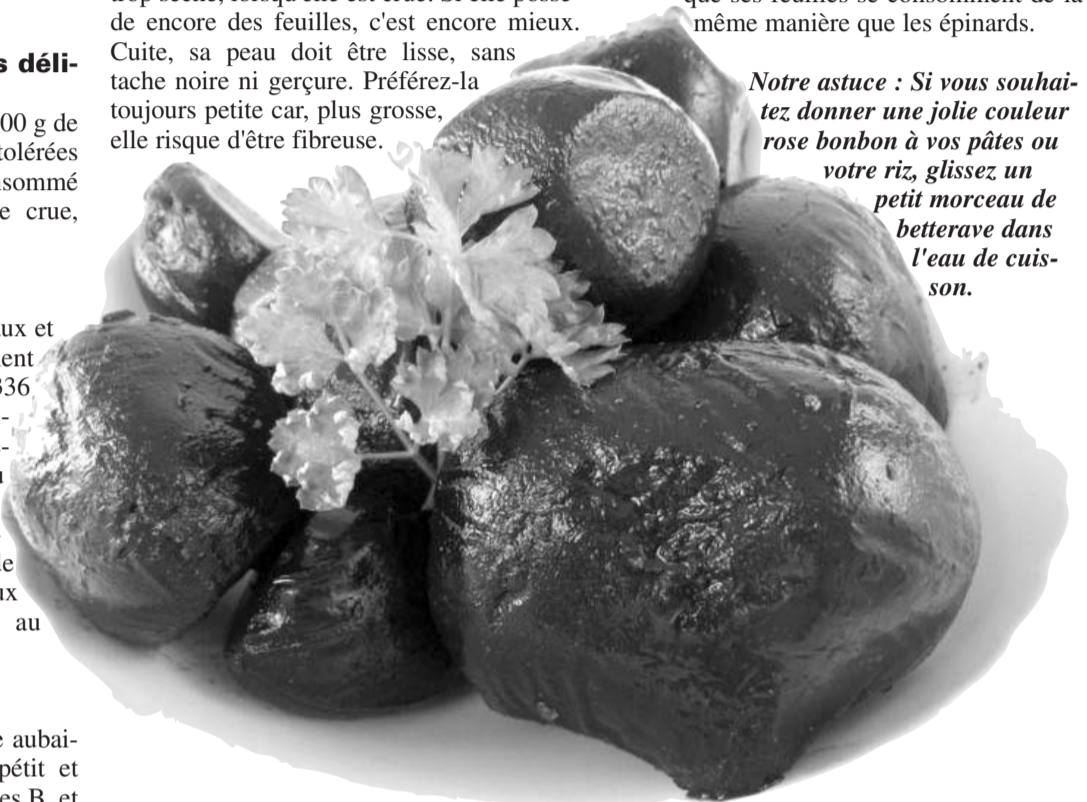
Bien les choisir :

Choisissez-la ferme, avec une écorce pas trop sèche, lorsqu'elle est crue. Si elle possède encore des feuilles, c'est encore mieux. Cuite, sa peau doit être lisse, sans tache noire ni gerçure. Préférez-la toujours petite car, plus grosse, elle risque d'être fibreuse.

Cuisson et consommation :

Plongez la peau et tige comprise dans de l'eau bouillante, salée et vinaigrée. Une bonne heure plus tard en moyenne, vous pouvez alors la peler. Crut, consommez-la finement râpée, en crudité. Mixée avec de la crème fraîche, elle donne naissance à un velouté joliment coloré. Sachez, pour finir, que ses feuilles se consomment de la même manière que les épinards.

Notre astuce : Si vous souhaitez donner une jolie couleur rose bonbon à vos pâtes ou votre riz, glissez un petit morceau de betterave dans l'eau de cuisson.



MAIN VERTE

Planter des Tournesols

Le tournesol est une plante annuelle qui aime un plein ensoleillement et un sol bien drainé. Les fleurs fleurissent en juillet-août.

Une culture et des soins faciles :

Les graines sont semées en été, en pleine terre. Préparez le sol à la bêche. Incorporez du compost si votre sol est pauvre. Ensuite, creusez de petits trous tous les 30 cm et semez 3 graines à la fois. Recouvrez les semences d'environ 1 cm de terre fine. Tassez et arrosez en pluie fine.

Comment fonctionne un tournesol ?

Au fur et à mesure de sa croissance, le tournesol se tourne vers le soleil.

- En début de matinée, les jeunes tournesols sont tournés vers l'est :
- Durant la journée, ils suivent le soleil :
- En fin d'après-midi, ils regardent vers l'ouest :
- Quand le tournesol parvient à maturité, ce mouvement s'arrête :

Les ennemis de tournesol :

Outre les oiseaux très friands de ses graines, les autres ravageurs notables sont la limace grise, qui attaque les jeunes plants, et le puceron vert du prunier qui attaque les feuilles.

Récupérer les graines :

Quand les fleurs commencent à se dégra-



der, couvrez-les d'un tissu transparent pour éviter que les oiseaux ne fassent leur récolte. Une fois que les graines sont fermes et dodues, à ce moment, coupez les têtes et entreposez-les à l'abri de l'humidité. La semaine suivante, détachez les graines en frottant les têtes avec les mains. Gardez vos grains pour la prochaine semence.

Trucs et astuces

Obtenir des coings très parfumés



Pour obtenir de gros coings très parfumés, veillez à les arroser fréquemment durant tout l'été. Récoltez-les lorsqu'ils seront recouverts d'un duvet dur.

Un rosier qui fleurit longtemps



Coupez au sécateur et à la base, les fleurs abîmées. Ainsi, seules les boutons prêts à éclore seront nourries.

Faire pousser du persil rapidement



Faites tremper les graines dans de l'eau une journée et essayez-les avant de les semer.

Limiter les arrosages



Lorsque vous arrosez, disposez au pied de vos plantes une couche de 10 cm de paille. Protégée d'une évaporation excessive, la terre restera ainsi humide plus longtemps.

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chérage, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Télémly, Bd Med V, Gollf, Hydra, Bd Bougara
Tél. : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Soudani Boudjema, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst.
Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

● Vente :

◆ vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat.

El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly
◆ vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohabitat

◆ F6 Didouche
◆ F4 Télémly
Tél. : 021-74-93-06/0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)
◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer immb. st. Bd Med V,
Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél. : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Télémly
◆ F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-

hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst.
Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf
◆ F4+parking, Dely Ibrahim
◆ F4 meublé, Ben Aknoun
◆ F4 (300m²), Mohammadia
◆ F7 duplex, Hydra
◆ Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Télémly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur
tél. : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf
◆ 70 m², Bd Med V
◆ 400m², Bd Zighout Youcef
◆ 350m², Bd Télémly
◆ 350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

◆ Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

◆ Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

◆ Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

◆ Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

◆ Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupenne de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

◆ Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

◆ Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

◆ A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

◆ Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

◆ Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

◆ L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

◆ Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

◆ Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

◆ Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

◆ Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

◆ Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

◆ En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

◆ Boucheboub : vends un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

◆ Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500euros

◆ Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

◆ Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

◆ Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

◆ A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

◆ Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche-Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F3, 73 m², 6^e étage, Clausel Alger-Centre Accepte promesse de vente. Prix : 720 u/n

- F4 aménagé en F5, 95 m², Refait à neuf. Pas-de-porte Zeralda, 1.000-Log. Prix : 700u.

- F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

- F2, R-D-C, 50 m². Prix : 700 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-

Centre + acte, deux chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

- F2, 2e étage, 46 m², Bou Ismail. Prix 420 u/n

LOUE

- F2 Am en F3, 46 m², très bien ensoleillé sans vis-à-vis + acte. Accepte promesse de vente à Bir Mourad Rais. Prix : 720 u/n

- F3, 2e étage, 70 m², Dr Trolar, libre le 15 août. Prix : 3 u
- F1, 3e étage, 22 m² Saint-Eugène. Prix 2 u/n

- F4, 6e (dernier étage) Bordj El-Bahri. Prix : 1,8u

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

TERRAIN

Vends terrain 200 m² à Birkhadem. Prix : 64/1m²

- Terrain 747 m² Saoula. 34/1 m²

- F6, 2 façades, 150 m², Grande Poste 1^{er} étage. Prix : 2.200 u/n

- F4 17e étage, 100 m² 100, Birkhadem Sorecal (PDP). 6.804/n

- F4, R-D-C surélevé, 5-Juillet, 80 m². Prix : 950 u /n

- F3, 1^{er} étage, 86 m², main levée, Bouharoun. Prix : 700 u/n

- F3, 2^e étage, Bab Ezzouar cité Soumam 72 m². Prix 800 u/n.

AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

● Villa

-Ag. Nasri vends villa à Draria en bdr. sur 1.300m² top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél. : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends carcasse lot Yasmine, 160/200m² en R+1 prix 3M 800 nég. Tél. : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends plusieurs villas et carcasses dans différents endroits
Tél. : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Terrains

-Ag Nasri vend 1.000 m² et 2.600m² dans

quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vend 650m² Dely Ibrahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix 144 u tél. : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Prospection

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com Tél. : 21-44-76-49 / 021-56-56-22/0550-54-56-68.

Midi Libre recrute

02 chauffeurs avec expérience (05 ans minimum). Envoyez C-V au N° de fax suivant : 021.63.79.14



Vous voulez féliciter votre frère, sœur, cousin(e), ami(e), voisin(e) pour son mariage, ses fiançailles, son anniversaire ou tout autre évènement heureux ?

Le **MIDI LIBRE** vous offre l'occasion de leur faire plaisir pour seulement 200 DA l'annonce sans photo et 250 DA avec photo.

Il vous suffit de contacter notre Service publicité au 26 rue Didouche-Mourad Alger. En attendant de passer réserver votre espace par email publicite@lemidi-dz.com

LOCATION

Loue villa R+1 au Mouflon d'or Villa en location à ANNABA R+2

VENTE

Vends villa à Said Hamdine 2 : superficie 600 m²

Contactez le numéro suivant : 06.62.34.96.90 ou 0775.00.31.89

FELICITATIONS

La famille **Sadok Bouziane** est très fière de sa petite **Lilia** et la félicite pour sa réussite au **BAC** en lui souhaitant de nombreuses autres réussites.

Le nouveau "Pack été" de Mobilis

ATM Mobilis, premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, lance un nouveau pack (téléphone + SIM).

Ainsi, à compter du 12 août 2009, Mobilis, commercialise à travers toutes ses agences commerciales et points de ventes GSM Algérie, un nouveau pack dénommé "Le Pack été", composé d'un téléphone Nokia 1662 et d'une SIM "Gosto", qui vous permet de configurer :

- 03 numéro favoris Mobilis pour des appels à 2,99 DA/sec.

- 01 numéro favori à l'international pour des appels à 6 DA/30 sec.

Un crédit bonus hebdomadaire de 150



DA sera offert durant huit (08) semaines, soit 1.200 DA de crédit bonus utilisable vers tous les réseaux.

Quatre personnes asphyxiées à Draâ El Mizan

Quatre personnes ont failli périr dans un puits, situé au village Denou, dans la commune de Draâ El Mizan. Les victimes sont descendues dans un puits pour le nettoyer et

se sont vite retrouvées en manque d'oxygène les agents de la Protection civile après les avoir secourues les ont conduit vers la polyclinique de Draâ El Mizan où elles ont été soignées.

Les ingénieurs de Google planchent sur un nouveau moteur de recherche «Caffeine»



Les ingénieurs du géant de la recherche sur Internet Google s'attèlent à la mise au point d'un nouveau moteur de recherche qui permettra d'augmenter "la taille, la vitesse et la précision" de Google, ont indiqué deux des ingénieurs en charge du projet. "Ces derniers mois, une équipe d'ingénieurs de Google travaille à un projet secret, un nouveau moteur de recherche, dont le nom de code est Caffeine : une architecture de nouvelle génération pour notre moteur de recherche", écrivent Sitaram Iyer et Matt Cutts sur le blog officiel de Google. Ce projet "va nous permettre d'augmenter la taille, la vitesse, la précision" de Google, ajoutent-ils. Dès mardi, les utilisateurs pouvaient déjà évaluer eux-mêmes l'état d'avancement du projet sur www2.sandbox.google.com. Visuellement, ce nouveau moteur diverge peu de la page originale de Google.

La direction de Google souligne que,

pour le moment, elle cherche seulement à avoir des retours sur les performances de Caffeine par rapport à son moteur de recherche actuel. Il ne s'agit pas de comparer le nouveau moteur de recherche aux outils développés par ses concurrents sur Internet, assure l'entreprise.

Parmi ces concurrents, Bing, le moteur de recherches sur Internet de Microsoft, a été salué par les spécialistes après son lancement début juin.

Avec Bing, le géant des logiciels privilégie une stratégie de long terme pour s'imposer. Fin juillet, Microsoft a par ailleurs annoncé la signature d'un partenariat avec Yahoo! pour gagner des parts de marché dans le domaine des moteurs de recherche sur Internet. Yahoo! et Microsoft sont respectivement les deuxième et troisième moteurs de recherche sur Internet, loin derrière le géant Google qui accapare les deux tiers du trafic.

Trois personnes de la même famille meurent dans un accident de la route à Tipasa

Les routes de la wilaya de Tipasa continuent à faire des victimes. Cette fois-ci trois personnes de la même famille ont trouvé la mort, mercredi à Bousmail à l'entrée de la ville de Khmisti, un axe connu pour ses accidents mortels. La wilaya est, elle aussi, classée parmi les premières en

nombre d'accidents et de victimes avec une moyenne de 27 accidents par semaine. Il faut rappeler que durant ces trois derniers mois, 42 morts et 244 blessés ont été recensés d'après le dernier bilan dressé par le groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tipasa.

Le corps d'une femme découvert dans un puit à Ouaguenoun (Tizi-Ouzou)

Le corps d'une femme a été repêché, hier matin vers 7h, dans un puits par la Protection civile. Selon la cellule de communication, le drame a eu lieu au villa-

ge Azaghar, dans la commune de Ouaguenoun. La victime âgée de 47 ans répond aux initiales L.O. Le corps a été déposé à la morgue du CHU de Tizi-Ouzou.

Lorsque "Ksar Boussaâda" défie les systèmes de climatisation modernes

Chaque été, la vieille ville de Boussaâda, ou "Ksar Boussaâda", ouvre ses bras à des familles de la région qui préfèrent, par-dessus tout, la fraîcheur naturelle des constructions traditionnelles au confort moderne des habitations bétonnées de la nouvelle ville.

La température intérieure de ces demeures anciennes dépasse rarement les... 15°C. Seuls toutefois quelques propriétaires des maisons du Ksar peuvent tirer avantage de cette caractéristique thermique, la plupart des habitations étant tombées en ruine notamment durant la dernière décennie.

Selon les vieux Boussaâdis, le secret de cette grande capacité d'isolation thermique réside dans l'architecture même des maisons: toits hauts, murs épais avec jusqu'à un mètre de largeur, et matériau spécifique (la brique d'argile).

Ces caractéristiques architecturales assurent à ces habitations une haute isolation thermique contre la canicule légendaire de l'été boussaâdi mais également contre le froid glacial de l'hiver, confirment des architectes de la direction de la construction et de l'urbanisme de la wilaya de M'sila.

L'existence de petites fenêtres de forme carrée de 50 cm de côté à peine, fermées en été et ouvertes le reste de l'année pour les besoins de l'aération, contribue à optimiser cette capacité d'isolation thermique, notent encore ces architectes.

Autre technique architecturale pour absorber l'air chaud: le plancher du toit est réalisé avec du bois de genévrier, de palmier et d'autres arbres ayant les mêmes effets, et est recouvert d'une couche de terre étalée sur toute sa surface. Le plan d'organisation compact du Ksar avec ses ruelles très étroites souvent recouvertes et bien ombragées contribue aussi à maintenir une température ambiante assez douce à l'intérieur.

Situé dans la partie nord de la ville, Ksar Boussaâda est un village dont la morphologie obéit d'ailleurs à l'architecture typique des Ksours du sud algérien, avec le souci permanent de prémunir la cité et ses habitants des effets d'un climat particulièrement rude, été comme hiver. Ses ruelles, organisées autour de la vaste place du marché sont d'une forte inclinaison. Le minaret de la mosquée Sidi Brahim, construite il y a deux siècles, domine et "protège", pour ainsi dire, l'agglomération de tous les risques, climatiques et autres.

Le marché du vieux Boussaâda attirait jadis les habitants des régions environnantes mais aussi les nomades et servait de relais au commerce caravanier.

Un atelier a été ouvert depuis deux décennies sur le site du Ksar pour restaurer ce noyau originel de Boussaâda.

Si l'état de délabrement avancé, qui fait, hélas, la marque de la plupart des habitations, est invoqué par certains pour raser ce village ancien et construire à sa place une nouvelle cité, d'autres encore s'attachent à conserver ce patrimoine architectural séculaire par la mobilisation des ressources suffisantes pour sa réhabilitation, de concert avec ses habitants.

D'autant plus que sa conception défie les rayons brûlants du soleil aoûtien et le froid polaire de l'hiver saharien.



Situé dans la partie nord de la ville, Ksar Boussaâda est un village dont la morphologie obéit d'ailleurs à l'architecture typique des ksours du Sud algérien, avec le souci permanent de prémunir la cité et ses habitants des effets d'un climat particulièrement rude, été comme hiver.



INSOLITE

Des meurtres pour de l'audimat !

De quoi seriez-vous capable pour booster votre audience ? Un animateur de la télévision brésilienne (et élu local) a eu une idée géniale : commissionner des meurtres et filmer leurs découvertes avant même la police pour grignoter quelques points sur la courbe de l'audimat grâce à des images exclusives. On n'est jamais mieux servi que par soi-même, après tout.

La police, qui se demandait comment diable le show télé pouvait être sur les lieux d'un meurtre dont elle avait à peine connaissance, a fini par se douter de quelque chose et a réclamé l'arrêt de l'émission l'année dernière avant d'accuser l'animateur et producteur, Wallace Souza, ainsi que son fils, Rafael.



La défense de Souza dément bien évidemment ces allégations : il s'agirait d'un coup monté de la part de législateurs et de policiers corrompus qui cherchent à résoudre neuf meurtres d'un coup en accusant Souza et son fils. Mais l'argument imparable est donné par Souza lui-même : "Dire qu'un programme dont l'audience était exceptionnelle a besoin d'organiser des meurtres pour l'augmenter encore est totalement absurde".

Totalement absurde ?!

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 4h09	Fadjr : 4h13	Fadjr : 4h16	Fadjr : 4h20	Fadjr : 4h29	Fadjr : 4h43	Fadjr : 4h47	Fadjr : 4h52
Dohr : 12h34	Dohr : 12h38	Dohr : 12h39	Dohr : 12h45	Dohr : 12h53	Dohr : 13h05	Dohr : 13h08	Dohr : 13h11
Asr : 16h20	Asr : 16h23	Asr : 16h24	Asr : 16h31	Asr : 16h39	Asr : 16h49	Asr : 16h52	Asr : 16h54
Maghreb : 19h20	Maghreb : 19h26	Maghreb : 19h27	Maghreb : 19h34	Maghreb : 19h42	Maghreb : 19h52	Maghreb : 19h55	Maghreb : 19h56
Icha : 20h53	Icha : 20h56	Icha : 20h56	Icha : 21h04	Icha : 21h12	Icha : 21h21	Icha : 21h23	Icha : 21h23

L'ANEP N'EN EST PLUS L'ORGANISATRICE

Le 14^e SILA aura lieu du 27 octobre au 6 novembre prochains

La 14^e édition du Salon International du livre d'Alger, (SILA), sera ouverte officiellement du 27 octobre au 6 novembre prochain. C'est ce que nous a annoncé, hier, le responsable des relations culturelles au sein du Ministère de la culture, M. Ferkous.

PAR FAZILA BOULAHBAL

Pour la première fois dans son histoire, ce rendez-vous annuel, pris en charge jusque là par l'Agence Nationale d'Édition et de Publicité, (ANEP), sera organisé par le ministère de la culture. Le département de Toumi vient de désigner, M. AïOumeziane comme commissaire de la 14^e édition du SILA.

«Il ne s'agit pas de changement d'institution pour l'organisation du Salon mais la ministre de la culture Mme Khalida Toumi a estimé que cette tâche revient au ministère. Elle a jugé que son département a une autre vision des choses que celle de l'ANEP. Mais cela n'exclut pas le fait que l'organisation du SILA par l'ANEP, a eu de bonnes répercussions sur le monde du livre», a précisé M. Ferkous.

Même si le nombre des pays participants n'a pas encore été arrêté par le ministère, notre interlocuteur a souligné que le salon version ministère réunira un nombre important, entre représentants de maisons d'édition tant étrangères que nationales et Hommes de cultures et de



Salon du livre Edition 2007.

lettres. Des auteurs connus et moins connus seront, également présents pour animer des conférences-débats, autour de leurs ouvrages. Comme de coutume, des ventes dédicaces seront, par ailleurs organisées pour les amateurs du livre. A rappeler que l'édition précédente a été réservée uniquement aux éditeurs dont le nombre s'élève à 400, représentant 23 pays. Chaque éditeur a eu la possibilité d'exposer 100 exemplaires de nouveaux ouvrages, 50 exemplaires pour les œuvres parues dans les cinq dernières années et seulement cinq exemplaires pour les anciennes publications. Pour rappel, la 13^e SILA s'est vu enrichi par l'institution de prix littéraires, institués par les organisateurs de la manifestation. Ces prix au nombre de sept visent à encourager la pro-

duction littéraire nationale de qualité et consiste en le prix du roman (en arabe et en français), du livre de jeunesse (en arabe et en français) et du texte littéraire en tamazight, et ont été attribués à des auteurs nationaux, édités en Algérie. Reste que pour la 14^{ème} édition version ministère on ignore si cette initiative va être reconduite ou pas.

Le No comment de Ahmed Boucenna

Contacté par *Midi Libre* pour un avis et éventuellement plus de détails sur les motivations du ministère et sur le fait que l'on a «délesté» l'ANEP de la traditionnelle organisation du SILA, l'ex-président du comité d'organisation M. Ahmed Boucenna, s'est refusé à toute déclaration: «Je n'ai aucun commentaire par rapport à cette question. C'est une décision de l'Etat et c'est au ministère, de vous donner des éclaircissements».

F. B.

LE PROGRAMME ALSAT 2 EN VOIE DE CONCRÉTISATION

Les Etats-Unis autorisent l'Inde à lancer des satellites algériens

Les Etats-Unis viennent, officiellement, d'autoriser l'Inde à lancer les deux satellites algériens Alsat 2A et Alsat 2B, selon un communiqué rendu public hier par l'ambassade de l'Inde à Washington. Il s'agit, d'après la presse indienne qui a dévoilé l'information hier, du premier résultat concret de la visite effectuée en juillet dernier en Inde par la secrétaire d'Etat américaine à la défense Hillary Clinton.

La décision des Etats-Unis de donner l'aval à l'organisation indienne de recherche spatiale (ISRO) fait suite à la signature, à l'occasion de la visite de Mme Clinton, d'un accord technique portant le lancement de ces satellites, a indiqué la même source. «L'accord autorise le lancement par ISRO des satellites algériens Alsat 2A et Alsat-2B dont les lanceurs indiens sont fabriqués avec des composants américains», a précisé le communiqué de l'ambassade.

Il s'agit d'une étape très importante pour l'Algérie, compte tenu des missions qui seront assignées à ces satellites en matière de recherche spatiale sans compter que ce feu vert américain est un signe de la confiance placée par ce pays en l'Algérie surtout après s'être assuré que les satellites seront à usage civil.

Lancé en janvier 2006, le programme Alsat 2 consistait en la réalisation de deux satellites à haute résolution d'observation de la Terre. Il doit être exploité pour lutter contre les catastrophes naturelles et pour une meilleure étude de la surface de la terre notamment. Pour cela, Alsat 2 «est dix fois plus précis que Alsat1», selon le directeur général de l'Agence spatiale algérienne, Azeddine Oussedik.

Alsat 2 a été conduit en partenariat par l'ASAL et l'EADS Astrium, qui développent les deux satellites sous contrat du Centre national de Technologie spatiale. Le système de EADS Astrium est censé permettre à «l'Algérie d'obtenir des images de très haute qualité qui seront utilisées dans différentes applications comme la cartographie, la gestion des ressources agricoles, hydriques, forestières, minières et pétrolières, la lutte antiacridienne, la gestion des catastrophes naturelles et l'aménagement du territoire», a indiqué le groupe français.

Selon EADS Astrium, «le contrat Alsat 2 prévoit la conception et le développement du premier satellite Alsat 2A, intégré et testé en France chez EADS Astrium et le second, Alsat-2B, intégré en Algérie au sein de l'Unité de développement de petits satellites à Oran».

Safia Berkouk

GRIPPE PORCINE

Quatre nouveaux cas déclarés en Algérie

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Quatre nouveaux cas de grippe porcine ont été décelés, hier en début d'après-midi, par le laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie, a-t-on appris de sources proches du ministère de la Santé. Ce qui porte à 24 le nombre de cas déclarés en Algérie depuis le 22 juin dernier. Il s'agit d'un adulte homme à Tizi-Ouzou et de deux garçons et d'une fillette à Alger. Ces quatre cas sont arrivés le 10 août dernier en provenance de France pour l'adulte et des Etats-unis pour les trois autres. L'Algérie n'a déploré aucun décès depuis cette pandémie mais dans le monde 1.462 personnes sont décédées sur les 177.457 personnes atteintes du virus dans 170 pays, selon le dernier bilan de l'OMS. L'Organisation mondiale de la santé maintient sa recommandation des antiviraux tels que le Tamiflu pour le traitement de

«cas graves» de la grippe porcine A(H1N1) malgré des études faisant état d'effets secondaires importants. L'Organisation explique dans un communiqué diffusé hier que les antiviraux «ne doivent pas être administrés à des personnes en bonne santé présentant des symptômes légers de grippe».

Depuis l'apparition de la grippe porcine au printemps et dans l'attente d'un vaccin, l'OMS recommande deux antiviraux pour traiter les personnes atteintes du A(H1N1) : le Tamiflu produit par le laboratoire suisse Roche et le Relenza, du britannique GlaxoSmithKline (GSK). Des médecins britanniques ont mis en garde lundi contre l'usage routinier de médicaments antigrippaux comme le Tamiflu chez les enfants, estimant que cela risquait de leur faire plus de mal que de bien.

T. L.

Très Libre

LES PRODUITS ALIMENTAIRES SE FONT DES AILES !!!...



sidou@lemidi-dz.com